

POURQUOI LA GUERRE
AUJOURD'HUI?

Ouvrage publié avec l'aide
du Centre national du Livre.

E790
B38
2015

Jean Baudrillard - Jacques Derrida

POURQUOI LA GUERRE
AUJOURD'HUI?

*Controverse présentée, animée
et actualisée par René Major*

PRÉSENTATION

René Major

En ce début d'année 2003, un impressionnant dispositif de guerre a pris position dans le Golfe. On soupçonne le dirigeant de l'Irak, Saddam Hussein, surnommé par l'administration américaine *the Beast of Bagdad*, de disposer d'armes de destruction massive et de s'apprêter à en faire usage contre les États-Unis d'Amérique. On lui prête même, contre toute évidence, des liens étroits avec Oussama Ben Laden, le commanditaire présumé des attentats spectaculaires et fortement médiatisés du 11-septembre 2001 à New York et à Washington. Le président des États-Unis, George W. Bush, dont l'élection en l'an 2000 fut contestée, réunit autour de lui une équipe de néo-conservateurs qui, de longue date et bien avant qu'elle ne soit au pouvoir, n'a pas caché sa volonté de rompre avec toute politique de retenue (*containment*), préconisée par le précédent gouvernement, pour s'en prendre de manière radicale aux États qu'elle considère comme des « États voyous » (*Rogue States*). Alors que la commission d'enquête des Nations Unies ne parvient pas à trouver trace en Irak d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires, le département d'État américain s'évertue à tenter de convaincre aussi bien le peuple que les représentants des États membres des Nations Unies, du réel danger que représenterait l'Irak même pour la plus grande puissance mondiale et pour les pays du monde libre dont elle prétend assurer la protection.

Les motifs allégués pour faire la guerre font, en général, largement appel aux sentiments nationalistes, et pour peu que la peur, l'angoisse, l'insécurité se répandent chez un peuple, il aura tendance dans sa majorité à s'en remettre à ses chefs sans trop se soucier d'éclairer les motifs réels qui animent ceux qui détiennent le pouvoir. Dans la correspondance échangée entre Einstein et Freud en 1932¹ et publiée l'année suivante sous le titre « Pourquoi la guerre ? » – titre qui a été retenu par l'Institut des hautes études en psychanalyse² pour cette « Controverse » d'aujourd'hui, 19 février 2003, organisée avec le concours du *Monde diplomatique* – cette question des motifs se trouve largement examinée et garde une étonnante et troublante actualité. Vous me permettrez de nous la remettre en mémoire, quant à ses points essentiels, avant que j'interroge Jean Baudrillard et Jacques Derrida qui ont bien voulu accepter l'échange improvisé de ce soir sur l'actualité de cette question aujourd'hui.

Après avoir évoqué la nécessité d'une organisation supra étatique qui serait en mesure de conférer à sa juridiction une véritable autorité, Einstein dresse le

1. Cet échange, sollicité par l'Institut international de coopération intellectuelle du comité permanent des Lettres et des Arts de la Société des Nations, fut publié en 1933 simultanément en français, en anglais et en allemand. Sa diffusion fut aussitôt interdite en Allemagne. Nous nous référons ici au texte publié en français dans Sigmund Freud, *Œuvres complètes*, vol. XIX, Paris, PUF, 1995, p. 62-81.

2. Récemment créé à la suite des États généraux de la psychanalyse qui se sont tenus à la Sorbonne en juillet 2000. On trouvera le texte fondateur de l'IHEP sur le site <ihep.fr> et le volume *États Généraux de la psychanalyse* chez Aubier-Flammarion paru en 2003 dans lequel Jacques Derrida revient sur cette correspondance entre Einstein et Freud.

constat que « la voie menant à la sécurité internationale passe par le renoncement inconditionnel des États à une partie de leur liberté d'action, c'est-à-dire de leur souveraineté, et il devrait être hors de doute qu'il n'y a pas d'autre voie menant à cette sécurité » (p. 66). Face à l'insuccès des efforts entrepris par la Société des Nations – et peut-on ajouter aujourd'hui par l'Organisation des Nations Unies qui lui a succédé –, Einstein s'interroge, et interroge Freud, sur les forces psychologiques qui paralysent ces efforts. Pour sa part, il invoque « le besoin de puissance de la couche dominante d'un État qui s'oppose à la restriction de ses droits souverains, besoin de puissance politique qui se nourrit fréquemment de l'aspiration à la puissance d'une autre couche, aspiration se manifestant sur le plan matériel et économique ». Einstein pense « principalement à la présence au sein de chaque peuple d'un petit groupe résolu, inaccessible aux considérations et aux inhibitions sociales, formé d'hommes pour qui guerre, fabrication et commerce des armes ne sont rien d'autre qu'une occasion de tirer des avantages personnels, d'élargir le domaine personnel de leur puissance ». Puis, aussitôt, il se demande comment une telle minorité peut mettre au service de ses désirs la masse du peuple qui ne peut que souffrir de la guerre. Comment est-il possible que la masse se laisse enflammer jusqu'à la frénésie et au sacrifice de soi ? Sa réponse, au moment de laisser la parole à Freud, tient en quelques mots : « En l'homme vit un besoin de haïr et d'anéantir. Cette prédisposition est, en temps ordinaire, présente à l'état latent et elle ne se fait jour que chez l'anormal. Mais

elle peut être réveillée avec une relative facilité et s'intensifier en psychose de masse » (p. 67).

Freud, pour sa part, n'est pas en reste sur les alibis qu'on se donne :

Quand les hommes sont invités à faire la guerre, bon nombre de motifs en eux peuvent répondre favorablement, nobles et communs, ceux dont on parle à haute voix, et d'autres que l'on passe sous silence. Le plaisir pris à l'agression et à la destruction compte certainement parmi eux ; d'innombrables cruautés relevant de l'histoire et du quotidien confirment leur existence et leur force. L'amalgame de ces tendances destructrices avec d'autres, érotiques et idéologiques, facilite leur satisfaction. Nous avons l'impression, quand nous entendons parler des atrocités de l'histoire, que les motifs idéels n'ont servi que de prétextes aux désirs destructifs [...] ou que les motifs destructifs leur ont apporté un renforcement inconscient (p. 76-77).

Alors qu'il rejoint Einstein pour insister sur la nécessité de transférer le droit de juger les conflits d'intérêts à un pouvoir supra-étatique, Freud reconnaît à la fois que la Société des Nations représente un acquis considérable dans l'histoire de l'humanité mais qu'elle manque d'une puissance propre de nature à imposer le respect de ses décisions car « la tentative de remplacer ce qui est puissance réelle par la puissance des idées est encore aujourd'hui condamnée à la faillite » (p. 75). Le droit étant violence brute à l'origine, il ne peut encore se passer du soutien de la violence. À l'hypothèse d'Einstein quant au besoin de haïr et d'anéantir qui vient au-devant de la frénésie qui enthousiasme les hommes pour la guerre, Freud ne peut qu'emboîter

le pas une nouvelle fois avec sa dernière théorie des pulsions de pouvoir, de souveraineté, de cruauté et de destruction, antagonistes d'Éros, qui, lorsqu'elles cessent d'être suffisamment intériorisées en donnant consistance à la conscience morale, se déchaînent vers l'extérieur sur ce qui prend figure d'ennemi, tout en se couvrant de rationalisations idéologiques ou théologiques. Freud rappelle toutefois que l'action conjuguée des pulsions antagonistes est nécessaire aux phénomènes de la vie. L'auto-conservation a besoin de l'agression pour imposer sa visée et la justice peut appeler la violence pour que le droit en tienne compte. Si la pulsion de cruauté est indestructible, il se trouve néanmoins des voies indirectes pour lutter contre le penchant à la guerre. Ce sont, outre l'antagonisme d'Éros et les liaisons de sentiment par identification, les œuvres de la culture qui nécessitent un important apport pulsionnel. Et Freud se prend à rêver de dirigeants «inaccessibles à l'intimidation, pensant de façon autonome, luttant pour la vérité» et «d'une communauté d'hommes ayant soumis leur vie pulsionnelle à la dictature de la raison» (p. 79).

Qu'est donc devenue la «raison depuis Freud»? Cette raison ne saurait être une raison qui ne tient pas compte de la connaissance acquise que toute machinerie de puissance hégémonique régit son propre régisseur, que tout système de domination est miné intérieurement par la pulsion de mort, que la pulsion de pouvoir, si elle n'est pas auto-limitée, œuvre tout autant à la destruction de son sujet qu'à celle de son objet.

LA CONTROVERSE

(2003)

René Major — Jean Baudrillard, ayant en mémoire votre intervention en 1991 sur la Guerre du Golfe, je ne vous demanderai pas si cette nouvelle guerre *aura lieu* ou *n'aura pas lieu*¹ ou si on peut dire que même si elle avait lieu elle n'aurait pas lieu. Puisque la question d'*avoir lieu* revêt aujourd'hui une importance toute particulière, la guerre paraissant se chercher un lieu, un terrain pour avoir lieu, pour *faire* événement, mais trop prévisible peut-être pour *être* un événement, peut-on s'interroger et vous interroger sur ce qu'est *un événement*? Comment comprenons-nous *l'événement* aujourd'hui? Et *qu'est-ce qu'un lieu* puisque la localisation – qui aujourd'hui s'avère de moins en moins fiable, étant donné la perméabilité des frontières – pose elle-même problème. Ainsi, devant une menace diffuse, difficilement localisable, un État croit-il de son devoir de déclarer la guerre. Mais à qui? Où? Pourquoi? Comment?

Votre article, paru dans *Le Monde* du 2 novembre peu de temps après le 11-septembre, a fait l'objet de nombreuses controverses. On vous a accusé parfois, disons-le, de défendre ce qu'on a appelé le terrorisme, lequel est devenu depuis une obsession. Vous évoquez, dans votre *Requiem pour les Twin Towers*, un fait assez troublant. On avait commandé à un artiste africain une

1. Allusion au titre de son intervention d'alors: «La guerre du Golfe n'aura pas lieu», parue dans *Libération*.

œuvre qui devait être installée sur la dalle du *World Trade Center*. Il s'agissait d'une sculpture représentant l'artiste lui-même transpercé d'avions. Vous dites que l'artiste, « en saint Sébastien moderne venu lui-même le 11-septembre pour y travailler dans son atelier du *World Trade Center*, est mort enseveli sous les décombres des tours ». Il est stupéfiant d'avoir commandé la figuration et la préfiguration de ce qui allait se passer au lieu même de l'événement. Vous affirmez qu'il s'agit d'un défi respectif de la pensée et de l'événement, et que l'événement digne de ce nom, dans son caractère impossible, ne peut comme tel qu'arracher les concepts à leurs champs de référence. L'hypothèse de l'inconscient n'est pas sans trouver à ce sujet quelque pertinence : y a-t-il de l'événement, au sens où vous l'entendez, qui ne suppose pas qu'il y ait eu un refoulement ou une forclusion de sa représentation ?

Cela fait aussi penser à cet agent du FBI qui, participant à une rencontre à Washington, examinait les indices dont les services de renseignement pouvaient disposer avant le 11-septembre. Devant le faisceau d'indices, il ne put s'empêcher de dire : « Nous ne savions pas que nous savions. » Vous donnez vous-même une lecture freudienne – en quelque sorte – de l'événement. Vous traduisez *God bless America* par « Enfin Dieu nous a frappés », et vous dites que l'« axe du Mal » s'empare de l'inconscient de l'Amérique. Vous parlez plus loin de « la prédisposition obscure d'une société à concourir à sa perte ». Ce que je traduirai à mon tour : plus le pouvoir tend à s'exercer de manière souveraine, absolue, plus il est hanté par une violence interne autodestructrice. Vous dites bien que l'Amérique n'est que « l'allégorie

ou la figure universelle de toute-puissance incapable de supporter le spectre de l'adversité», comme on peut dire que «États-Unis» est en quelque sorte le signifiant de l'union des peuples et des États, et que la souveraineté absolue consiste à prendre la partie, l'État-nation, pour le tout du monde.

Ce qui arrive aujourd'hui, selon vous, c'est le passage de l'universel au mondial. Les valeurs universelles réussissaient plus ou moins bien jusqu'à présent à intégrer une singularité comme différence, dans une culture universelle des différences. L'universel est aujourd'hui confronté à un ordre mondial sans alternative et à la dérive, ou à l'insurrection des singularités. Cette expression de la «*négativité critique*», comme vous dites, qui existait, ouvre sur une violence du mondial – la suprématie de la positivité, de l'efficacité technique, de l'équivalence de tous les échanges – et cette violence est même, ajoutez-vous, «*virulente, elle est virale, elle opère par contagion et détruit nos immunités*».

On vous accuse aussi parfois d'être nihiliste. Ce n'est pas mon avis. Vous parlez des forces antagonistes à cette violence du mondial, de «*résistances de plus en plus vives qui prennent des formes collectives, qu'elles soient ethniques, linguistiques ou autres, mais aussi des formes individuelles, singulières, qui s'inventent, et qui peuvent être non violentes ou violentes*». C'est sans doute pour cela qu'on a pu croire qu'il y avait pour vous, derrière cette analyse, des formes de «violences individuelles» que vous souteniez ou ne récusiez pas nécessairement.

Mais toute forme réfractaire à la mise en place d'un ordre mondial sans alternative est virtuellement

terroriste. En ce sens, cette violence du mondial produirait une contre-violence. Et pour comprendre la haine envers l'Occident – je m'interromps là-dessus –, vous avancez une explication qui renverse les perspectives : « *Ce n'est pas la haine de ceux à qui l'on a tout pris et auxquels on n'a rien rendu* », c'est la haine « *de ceux à qui on a tout donné sans qu'ils puissent le rendre* ». Autrement dit, c'est la haine de l'humiliation. La puissance mondiale, à son tour humiliée le 11-septembre, ne peut rendre ce qui lui a été infligé au plan symbolique.

La guerre, dites-vous, ne répond pas à ce défi. De ce point de vue, ne considérez-vous pas que la multiplication et la poursuite des inspections en Irak qui exigent ouvertement l'obéissance, la soumission, constituent en elles-mêmes une humiliation ? Ne peut-on craindre que la réplique symbolique, dans ce cas, soit une spirale sans fin ou que la perspective de la guerre, à laquelle le peuple irakien appelle à réagir avec fierté, ne soit pas moins humiliante ?

Jean Baudrillard — Effectivement on peut commencer par cet effet. Une torsion de cette règle symbolique où le défi c'est de donner sans laisser à l'autre ni le choix ni la possibilité de rendre. Et s'il n'y a pas possibilité de rendre, il y a en effet possibilité d'une violence, d'une rétorsion violente. Parce qu'il faut pouvoir rendre, sans quoi on est humilié ; et là, on perd la face, et c'est pire que la mort. Alors oui, les inspections, tout ce dispositif, c'est au fond encore un don de plus – on leur donne encore quelque chose ! – et cette problématique générale, je la crois vraiment

fondamentale. Cette règle symbolique vaut aussi bien pour nous que pour tout le monde.

Il faudrait repartir tout simplement de l'histoire du maître et de l'esclave, mais très rapidement. Le maître étant celui qui donne la vie, qui laisse la vie à l'esclave ; c'est au nom de cela que l'esclave est esclave ; il n'a pas droit à sa propre mort, et c'est cela qui fonde la supériorité du maître qui, lui, a droit de mettre en jeu sa vie et sa mort. Si l'esclave, d'une façon ou d'une autre, peut rendre sa mort, c'est-à-dire (se) *donner* la mort, alors il prend la position du maître. Et si le maître, pour une raison ou pour une autre, est incapable de mettre en jeu sa mort, ou n'a plus envie de le faire, alors c'est lui qui tombe dans la position de l'esclave. Et ça, dans l'événement du 11-septembre, ça m'a semblé absolument clair. Or l'Amérique, la puissance mondiale – encore une fois « l'Amérique » étant allégorique dans cette histoire –, l'Amérique ne peut pas mettre en jeu sa mort : sa théorie est celle du « zéro mort ». Et avec cette stratégie du « zéro mort », la puissance mondiale tombe dans la position de l'esclave. Grossièrement, elle tombe au niveau de l'esclave. Par contre le suicide des terroristes, cette mise en jeu de leur mort font qu'ils récupèrent et retrouvent une sorte de position du maître. Et là, les positions sont inversées.

Cette règle symbolique fondamentale, dans un événement comme celui-là, joue d'une façon rigoureuse je crois, et il faut prendre les choses en leur fondement. On a dit qu'au fond les terroristes, puisqu'on leur promet le paradis, ils se suicident volontiers. Non ! C'est que par leur suicide, ils récupèrent une position de

maîtrise, une maîtrise symbolique, qu'ils renversent la situation symbolique et que, là, l'humiliation passe du côté de l'Amérique ou de la puissance mondiale. Voilà donc ce qui m'a semblé une interprétation, *symbolique* cette fois, de l'événement, et non pas du tout en termes politiques, économiques ou autres – parce que dans ces termes-là je n'ai pas d'opinion, je pense que toutes les opinions en ce domaine sont extrêmement scabreuses. Mais en termes symboliques, oui, l'événement peut s'interpréter de cette façon.

Personnellement, pour vous répondre et parler de cette guerre-ci, de sa possibilité, de son statut, etc., j'aimerais bien commencer par un paradoxe – il vaut mieux toujours commencer par un paradoxe – qui serait qu'il est absolument indifférent que cette guerre ait lieu ou qu'elle n'ait pas lieu.

Quand on parle de guerre, évidemment, c'est pour être pour ou contre, et quelle que soit la générosité des opinions – et elles sont toutes généreuses d'ailleurs, qu'on soit pour ou qu'on soit contre, toutes les hypothèses sont généreuses –, elles sont du côté de l'hypothèse *du Bien*. J'aimerais faire un petit peu l'hypothèse *du Mal*, c'est-à-dire une hypothèse *ironique* sur l'événement. Ironique, pas au sens de la désinvolture, mais ironique au sens d'interrogation ; interrogation sur le *statut* de la guerre – à savoir ce qu'il en est de cette guerre. Je reviens donc au paradoxe : il est indifférent qu'elle ait lieu ou pas. Pourquoi ?

Parce que c'est un événement *secondaire*, pas au sens d'insignifiant, non plus bien sûr, car il a des tas de conséquences sur des tas de plans, mais c'est un

événement *second*, c'est-à-dire un événement de substitution, de rachat, de ravalement, du seul événement fondamental qui a été en fait le 11-septembre. Donc, cette guerre, qu'elle ait lieu ou qu'elle n'ait pas lieu, c'est un événement ou un non-événement fantoche qui n'existe que par un effet de substitution. On voit bien comment les Américains ont tenté – c'est relativement réussi – de substituer à Ben Laden – qui représente la puissance idéologique – ce qui en fait quand même un personnage majeur –, de lui substituer un fantoche, c'est-à-dire Saddam Hussein. On a substitué un objectif fantoche. Et d'une certaine façon on veut effacer Ben Laden qui n'est pas mort, qui a disparu, ce qui est pire bien entendu. Même sa disparition est en quelque sorte ironique – il n'a pas disparu. Mais on veut effacer de la même façon le 11-septembre. C'est un événement qui n'a pas disparu bien entendu, qui surplombe encore toute l'actualité, c'est sûr, et la guerre serait-elle jouée et gagnée que le 11-septembre resterait ineffaçable, justement en termes d'humiliation, comme on en parlait tout à l'heure. Donc par rapport au 11-septembre, cette guerre est un événement *bidon* c'est-à-dire qu'elle est là à la place d'autre chose, c'est une sorte d'immense mystification. Avec le 11-septembre, il est vrai que s'est ouverte une espèce d'immense travail de deuil, dont on ne viendra sans doute pas à bout, et en même temps un immense travail de *contraception*, dirais-je : c'est-à-dire un travail qui consiste à faire rétrospectivement que le 11-septembre n'ait pas existé.

Si la guerre n'est pas un événement au sens fort de l'événement et que le seul événement, c'est celui du

11-septembre, alors on peut tirer de ça beaucoup de choses. On a affaire, entre la guerre et le 11-septembre, à deux péripéties vraiment radicalement opposées, deux positions radicales que l'on pourrait d'ailleurs peut-être recouper avec celles du virtuel et de l'événementiel, l'événementiel contre le virtuel... Le 11-septembre, c'est un événement parfaitement *impossible*, il est pensé comme impossible. Et ce ne sont pas les films catastrophes qui ont précédé l'événement qui constituent un précédent, ni une inspiration à l'acte, etc., pas du tout : il n'y a pas de référence. Cet événement, il se réalise *avant* d'être possible, il est de l'ordre de l'imprévisible, radicalement. Et là, on retrouve un petit peu quelque chose du réel...

On peut introduire rapidement cette métaphysique, ce paradoxe métaphysique du temps – on le trouve chez Bergson – : les choses ne sont possibles, elles ne deviennent possibles que quand elles ont eu lieu. Elles ne sont pas d'abord possibles pour ensuite prendre acte, prendre lieu ; non, elles ne deviennent possibles que rétrospectivement, à partir du moment où elles ont eu lieu. Et c'est valable d'ailleurs pour les guerres elles-mêmes : pour l'instant cette guerre est impossible ! Après coup elle deviendra possible, mais il sera trop tard... La différence est radicale car cette guerre, elle, a été tellement prévue, au contraire du 11-septembre, tellement anticipée, programmée etc., qu'au fond elle n'a même plus besoin d'avoir lieu. À la limite c'est vrai : qu'elle ait lieu ou qu'elle n'ait pas lieu, là aussi, c'est relativement indifférent. C'est Italo Svevo qui racontait de cette manière comment il avait rêvé qu'il était

devenu un grand écrivain qui avait un succès fou, qui avait vendu 100 000 exemplaires ; il l'avait rêvé dans les moindres détails et quand il se réveille, il se dit : « Bon, un événement que l'on peut décrire avec une telle exactitude, ça n'a pas besoin d'avoir lieu. » Et en même temps, si elle a lieu réellement, eh bien elle aura déjà eu lieu virtuellement. Elle *a* déjà eu lieu, virtuellement. Ce ne sera donc pas un événement au sens propre. Le réel ici n'est qu'à l'horizon du virtuel. Le réel, l'acte réel, n'arrive au fond que comme terminal du processus virtuel. Et c'est plutôt un non-événement qui viendra conclure les choses.

Cette emprise du virtuel sur le réel est encore plus visible dans le cas de cette guerre, dans la mesure où l'on a affaire à un double, à deux guerres, comme deux clones, deux guerres-clones : celle du Golfe et celle-ci. D'être un double la rend encore plus virtuelle. Avec Bush, bien entendu, comme clone de son père. Donc on a affaire à deux événements-clones de part et d'autre d'un événement majeur, crucial : le 11-septembre. Et cette espèce de suspense, de retard interminable de la guerre, est évidemment à la mesure, proportionnellement, enfin de manière inversement proportionnelle, de la soudaineté, de la brutalité de l'événement en lui-même.

Donc nous sommes unanimes à mettre beaucoup de points d'interrogation sur une analyse possible de cette situation. Mais enfin il faudrait au moins qu'elle parte de cette idée qu'il y a là une volonté d'annulation, d'effacement, de blanchissement en quelque sorte de l'événement premier qui rend la guerre *virtuelle*,

puisqu'en fait elle n'a pas de finalité propre, qu'elle est là pour autre chose, qu'elle n'a pas de nécessité. D'ailleurs on le sait, elle n'a pas d'objectif véritable, elle a la forme d'une conjuration, d'un exorcisme, exorcisme d'un événement qu'il n'est justement plus possible d'éviter. On aurait donc d'un côté une stratégie banale d'effacement, militaire par le rapport de force, par la politique géostratégique et, de l'autre côté, une stratégie fatale : celle du 11-septembre.

Ce qui fait bien évidemment que cette guerre est d'ores et déjà interminable. Avant même d'avoir commencé. Elle ouvre l'éventualité d'une guerre infinie qui n'aura jamais lieu, qui ne finira jamais parce qu'elle n'a jamais commencé. Qu'elle ait lieu ou pas, c'est évidemment le suspense et crée une situation maintenant presque définitive, car c'est ce *suspense* qui nous attend désormais, une sorte d'actualité diffuse de la terreur sous la forme, bien sûr, de ce principe de précaution, puisqu'il s'agit d'une guerre préventive. On l'a dite préventive... d'accord, mais cette prévention, cette rétorsion, cette répression anticipée d'un acte de guerre qui n'a pas été commis – puisque, jusqu'à nouvel ordre, l'acte criminel virtuel de Saddam n'a pas eu lieu – c'est en fait beaucoup plus une prévention de l'événement passé, c'est une prévention rétrospective du 11-septembre, du fait réel, majeur, de l'attentat du 11-septembre : c'est contre cela qu'elle est dirigée. Et avec cette prévention se trouve créée désormais une situation endémique de contrôle planétaire, de sécurité planétaire. Ce principe de prévention, il faudrait bien sûr le généraliser, car ce n'est pas un cas particulier.

Il faudrait lui donner une dimension presque métaphysique, d'une sorte de prophylaxie à l'échelle mondiale, dont la finalité serait qu'il n'y ait *plus d'événement*, que *rien* ne se produise plus *réellement* qui déstabilise, qui perturbe cet ordre mondial – enfin un principe de prévention à l'échelle mondiale. Car non seulement les crimes doivent être prévenus, mais n'importe quel événement, n'importe quelle singularité, doit être prévenu, c'est-à-dire dissuadé à l'avance. Le mot anglais est adapté « *deterrence* », c'est-à-dire dissuader, mais dissuader par la *terreur* justement, par la terreur dissuasive, dissuader l'événement de se produire.

À propos de prévention, je ne sais pas si vous l'avez vu, est sorti voilà peu de temps un film : *Minority Report*¹. C'est un très bel exemple, bien que le film soit assez naïf dans son genre, puisqu'il s'agit encore de répression policière, alors qu'évidemment dans l'avenir ce sera une répression génétique. Mais enfin, l'essentiel est là : le crime n'a pas eu lieu, mais on peut prévoir le crime à travers le cerveau des *precogs*, les précognitifs qui ont le sentiment du crime à venir, de sorte que la brigade criminelle va réprimer le crime *avant* qu'il ait lieu. Est-ce qu'il aurait eu lieu ? Est-ce qu'il n'aurait jamais eu lieu ? On ne saura jamais. Simplement c'est la prévention qui prend à ce moment la place de l'acte. Le crime n'a pas eu lieu mais la répression, elle, a bien lieu ; le crime est absent, en quelque sorte, mais il nous laisse sa répression.

1. film réalisé par Steven Spielberg en 2002 d'après la nouvelle de Philip K. Dick qui nous situe dans un futur *cyberpunk*, en 2054, à Washington, où les êtres humains mutants, les *precogs*, peuvent prédire les crimes à venir grâce à leur don de prescience.

Cette prévention-là s'exerce sur toutes sortes de choses. J'insisterai sur trois points. D'abord c'est *une prévention de l'événement*, de tout événement au sens fort, je veux dire ici de l'événementiel : plus rien ne doit avoir lieu véritablement qui dérange l'ordre, aucune singularité quelconque n'a plus le droit d'avoir lieu. Ça, *c'est un veto sur la singularité*, un *veto* sur l'événement ; ainsi la prévention est générale. Ensuite il y a *une prévention sur l'ennemi* : là on peut reprendre les analyses de Carl Schmitt, entre autres. Une prévention sur l'ennemi, c'est-à-dire une espèce d'effacement de l'ennemi en tant que tel : il n'est plus reconnu comme ennemi, il est simplement exterminé comme une vermine. Dans une action physique, militaire. Par exemple contre les Irakiens lors de la guerre du Golfe, ce n'est pas tellement l'ennemi physique qui est détruit que le *concept* même d'ennemi. Ça se lit dans l'arrogance extraordinaire qui marque la façon d'annoncer cette guerre, sur le mode : « Je la ferai quand je veux, où je veux et vous la subirez quand j'en aurai envie. » Cette arrogance-là est en effet le signe de la disparition de l'ennemi. Il s'ensuit en quelque sorte *une prévention de la guerre elle-même*, parce qu'il n'y a plus de guerre dans ces conditions-là, elle est virtuelle si on veut. Il n'y a plus de guerre puisqu'il n'y a plus d'ennemis, il n'y a plus d'autre, et c'est tout à fait autre chose. Enfin il y a aussi *une prévention de la mort* : c'est-à-dire que là, il y a une espèce de « zéro mort », mais ça veut dire quelque chose de beaucoup plus général que la théorie stratégique américaine. C'est un *veto mis sur la mort*, une contraception de la mort que l'on retrouve partout – c'est valable dans les

acharnements thérapeutiques et dans des tas de choses où vous voyez bien qu'on veut nous faire survivre à tout prix en nous transformant en morts-vivants. Mais *Zéro mort* ça veut dire mathématiquement *zéro vivant*, c'est à peu près la même chose.

C'est cette même prévention qu'on voit opérer sur la guerre elle-même. C'est une prévention de la guerre. La guerre en tant que guerre vraiment, elle n'aura plus lieu, il n'y aura plus que des guerres virtuelles et il n'y aura plus d'ennemis. Le modèle est là maintenant. Et peut-être que l'on peut aller jusqu'à dire que c'est une *prévention de la puissance* elle-même, c'est-à-dire que la puissance même, dans cet exercice-là, inconditionnel, sans altérité, sans adversité, quelque part se précipite dans son propre gouffre; quelque part elle exerce sa *deterrence*, sa dissuasion contre elle-même, et là on revient au problème du suicide du système dans le tout-pouvoir.

Donc on aurait affaire à un principe de précaution, mais ce n'est pas seulement un principe, ça deviendrait une sorte de réalité totalitaire et sécuritaire, qui n'est plus exactement de l'ordre de la dissuasion de la Guerre Froide. C'est autre chose, cette prévention est maintenant devenue virale, elle entrerait en quelque sorte dans tous les interstices de la vie et de la mort.

René Major — Nous pourrions y revenir tout à l'heure. Jacques Derrida, je ne sais pas si vous avez la même conception de la « démocratie », de l'« événement », du « terrorisme », de « la guerre » ou même de la « raison ». J'ai lu les deux conférences qui composent

le volume *Voyous*, sur fond de lecture de votre adresse aux États généraux de la psychanalyse, où vous faites longuement référence à cette correspondance entre Einstein et Freud¹. Dans votre seconde conférence, «Arriver – aux fins de l'État», vous appelez aussi, parfois comme Freud, à la raison, en montrant des rationalités antinomiques qui sont à l'œuvre et surtout face au vacarme des mobilisations guerrières. Vous montrez combien de «*projections utiles et d'ultimes dénégations*» recouvrent toutes sortes de rationalisations. Par exemple, la campagne contre les États dits «voyous» (*Rogue States*), peu soucieux en effet du droit international, est manœuvrée par des États hégémoniques dont on a tôt fait et bien fait de démontrer qu'ils se comportent eux-mêmes depuis longtemps comme des *Rogue States*.

Tout État souverain est virtuellement et *a priori* en état d'abuser du pouvoir et de transgresser le droit international, et vous soulignez comment le recours à la terreur et à la peur a toujours été le ressort ultime du pouvoir souverain de l'État. Les Lumières à venir, dites-vous, devraient nous enjoindre à compter aussi avec la logique de l'inconscient, avec l'idée engagée par une certaine révolution psychanalytique, elle-même surgie, afin d'en rendre raison, de cette inflexible et cruelle auto-immunité que la psychanalyse appelle parfois «pulsion de mort». Je rappelle que l'*auto-immunité*, au sens où Jacques Derrida l'entend, c'est cette étrange logique illogique par laquelle un vivant peut

1. Cf. René Major, dans sa présentation.

spontanément détruire de façon autonome cela même qui en lui se destine à le protéger ou à l'immuniser contre l'intrusion agressive de l'autre, de tout autre. En ce point, un certain rapprochement semble se dessiner avec ce que Jean Baudrillard vient d'évoquer en parlant de la tendance suicidaire du tout-pouvoir inconditionnel, sans altérité et sans adversité. Mais ce sera peut-être l'objet d'un différend entre vous. C'est en tout cas au nom de cette raison, telle qu'elle n'a pas encore été pensée – une raison depuis l'inconscient – que vous avancez qu'il est nécessaire de remettre en cause une logique de la souveraineté état-nationale, avec son principe d'indivisibilité, son droit à l'exception, son droit de suspendre le droit, et l'indéniable onto-théologie qui fonde cette souveraineté, même en régime démocratique. C'est d'ailleurs au nom de la démocratie, d'une démocratie à venir que vous critiquez l'idée de démocratie, son concept, son histoire, et même son nom ; que vous incitez à penser une extension démocratique au-delà de la souveraineté état-nationale, au-delà de la citoyenneté qui, sans abolir toute référence à la souveraineté – elle peut même être dans certaines circonstances un rempart à d'autres hégémonies –, invente cette extension, au-delà de la souveraineté démocratique, invente de nouveaux partages et de nouvelles divisibilités de la souveraineté.

Vous développez dès lors une autre pensée de l'événement, unique, imprévisible, sans horizon, non maîtrisable (pas tellement différente à cet égard de ce que vient de dire Jean Baudrillard), non maîtrisable par aucune ipséité ni aucune performativité conventionnelle

et consensuelle. Mais, cependant, vous ne qualifieriez peut-être pas le 11-septembre d'« événement » à proprement parler, car vous dites qu'il était « *prétendument imprévisible* » et participait de quelque consentement auto-immunitaire.

À propos de démocratie et de souveraineté, vous montrez que ces deux principes sont tour à tour indissociables et en contradiction l'un avec l'autre. Vous n'avez pas de mots trop forts pour qualifier la monstruosité qu'est le Conseil de sécurité de l'ONU, l'arbitraire injustifiable et inavouable de la suprématie des membres permanents de ce Conseil, qui sont les plus puissants États du monde, et qui étaient jusqu'à peu de temps les seuls dotés de l'arme nucléaire. Il y a là le fait d'un *diktat* ou d'une dictature, dites-vous, qu'aucun droit universel ne peut en principe justifier. On peut se demander quelle légitimité peut être accordée à toute décision d'intervention en Irak avec ou sans l'aval du Conseil de sécurité, comme pour toute intervention dont les États-Unis ont pu dire qu'elles pouvaient se faire sans l'accord préalable de l'ONU, chaque fois que leurs intérêts vitaux étaient menacés. Votre hypothèse : depuis la fin de la Guerre froide – cette époque où deux superpuissances surarmées, membres fondateurs du Conseil de sécurité, croyaient pouvoir faire régner l'ordre dans le monde par un équilibre de la terreur –, tous les efforts pour identifier des États terroristes, ou « voyous », ne sont que des rationalisations destinées à dénier l'angoisse absolue, la panique ou la terreur devant le fait que la menace absolue ne peut plus procéder ou rester sous le contrôle de quelque État, pour ne pas dire des

seuls États faisant partie du Conseil de sécurité et ayant droit de veto. C'est pourquoi vous parlez de concepts traditionnels de « guerre » ou de « terrorisme », comme de concepts « moribonds » ; le terrorisme étant associé à des guerres révolutionnaires, à des guerres d'indépendance, ou à des guerres de partisans, dont l'État était l'enjeu, l'horizon ou le terrain.

Face à la volonté de guerre affichée par les États-Unis et certains de leurs « amis » européens, le *demos* de la démocratie, la souveraineté du peuple, a manifesté samedi dernier dans six cents grandes villes réunissant près de dix millions de personnes : une mondialisation du refus, sans arme, désarmée et désarmante. La diffusion de ces images à travers le monde introduit un débat politique planétaire sans précédent, qui met certains représentants des pays alignés sur la politique de la superpuissance en contradiction avec leur peuple. Mais toute souveraineté, même celle du peuple en démocratie, est soumise aussi à un processus auto-immunitaire. Cela s'est vu que l'agression interne qu'elle contient se retourne contre elle-même. Peut-elle, selon vous, entamer aujourd'hui la souveraineté de la puissance dominante, ou celle de l'ONU, et celle même du Conseil de sécurité ? Où se trouve la raison dont vous parlez – et c'est une raison, selon ma lecture, qui est une raison au-delà du principe traditionnel de raison, c'est-à-dire une raison qui tient compte de l'inconscient – une raison qui transige, dites-vous, et c'est peut-être là le plus difficile, qui transige « *entre d'un côté l'exigence raisonnée du calcul et de la conditionnalité et, de l'autre côté, l'exigence intransigeante, c'est-à-dire non*

négociable, de l'incalculable inconditionnel»; une rationalité qui tient compte de l'incalculable, mais pour en rendre compte, une raison en vérité dans l'aporie d'un au-delà des souveraines cruautés. Peut-on raisonnablement s'attendre à la venue au jour d'une telle raison ?

Jacques Derrida — Devant des questions si difficiles et intimidantes, je m'aperçois que c'est la première fois de ma vie, malgré tant d'autres expériences de discussions publiques, que je prends part à une discussion sur des problèmes politiques brûlants. Je m'aperçois aujourd'hui que j'ai toujours évité de le faire, ou eu peur de le faire, et ça m'inquiète beaucoup. Ce qui me rassurerait et ce dont je me réjouis – en remerciant les organisateurs, à commencer par René Major et tous nos hôtes ici –, c'est que cette discussion ait lieu, si elle a lieu, sous le signe de la sérénité pacifique, c'est-à-dire que, quels que puissent être ici entre nous les désaccords réels ou virtuels, ou les différends, on sait que cela ne donnera pas lieu (comme dans tant de lieux où des discussions politiques s'organisent) à des guerres préventives ou réactives. Cela me rassure beaucoup et je m'en réjouis. Je crois que c'est de cela dont nous avons besoin avant tout, c'est-à-dire qu'au fond le droit à la parole reçoive ce qui lui est dû. Et bien évidemment, dans les questions de guerre, comme aujourd'hui, le droit à la parole, c'est d'abord le droit *tout court*. Toutes les questions dont nous discutons aujourd'hui sont celles de l'autorité, de la force du droit, notamment du droit international. Alors je vais essayer de répondre dans un ordre plutôt incertain

aux questions que René Major vient de me poser, tout en ne me privant pas de faire écho à ce qu'a dit Jean Baudrillard tout à l'heure. Comme toujours, je me sens à la fois très proche de Jean Baudrillard, et pourtant cette proximité n'est pas sans se laisser inquiéter par des questions difficiles. Une autre chose dont je me réjouis avant de commencer, c'est que grâce à l'initiative de René Major, pour appeler cela d'un mot très rapide, la question psychanalytique, la dimension psychanalytique, le droit à la psychanalyse veillent aussi sur la logique de nos discours, et que nous n'excluons pas la logique de l'inconscient de tout ce dont nous allons parler – et cela a déjà commencé avec René Major et Jean Baudrillard.

Je commence par la fin, comme Jean Baudrillard l'a fait tout à l'heure, par la question des manifestations, pour rester au plus proche de ce que l'on appelle l'actualité. René Major m'a demandé, nous a demandés, si dans les dernières manifestations d'hier et d'avant-hier, qui ont réuni des millions et des millions de personnes dans des centaines de villes – des personnes qu'il a surnommées peut-être un peu vite le *demos* –, si ces manifestations avaient une chance de changer le cours de l'Histoire, d'interrompre un mouvement apparemment irréversible, déjà en route, et de faire réfléchir ceux qui gouvernent. Et il a ajouté avec beaucoup de justesse que ce qui comptait là, ce n'était pas seulement des millions de personnes physiques qui sont descendues dans les rues, notamment et de façon encore plus sensible dans les rues de certains pays dont les gouvernements s'étaient rangés aux côtés des États-Unis,

c'est-à-dire l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne où *le peuple*, comme on dit, a manifesté encore plus qu'en France et qu'en Allemagne. Il a bien fait de marquer que l'important ce n'était pas seulement la démonstration, la manifestation physique de ces populations marquant leur désaccord avec leur gouvernement, c'était aussi la possibilité pour ces manifestations d'être télévisées, d'être immédiatement, par des réseaux de communication virtuelle, mondialisées, de telle sorte qu'on pouvait espérer voir, devant la Maison Blanche par exemple, la quasi-unanimité de l'humanité – ce qui s'est rarement produit dans l'Histoire – la quasi-unanimité de la population mondiale représentée par ces manifestants, s'opposer comme une immense opinion publique à la guerre en marche, à la décision quasiment prise de faire la guerre – je reviendrai sur ce mot de guerre tout à l'heure – de faire la guerre au besoin par décision unilatérale. Puisque l'une de nos questions est celle de la souveraineté, je rappellerai cette évidence, heureuse ou malheureuse, que Bush peut se moquer – et il l'a déjà dit d'ailleurs dès aujourd'hui ou hier – de ces manifestations, qu'il n'était nullement impressionné par ces manifestations. Blair, apparemment point davantage.

Parce que, en droit, des manifestations populaires n'entament pas la souveraineté *de droit*, c'est dire que les gouvernements élus, sans même parler des dictatures, les gouvernements démocratiquement élus ne sont pas engagés par une opinion publique. Ils peuvent en tenir compte s'ils veulent, ils le peuvent, mais en principe une manifestation n'est pas, ne vaut pas, un vote ; ni un vote dans un pays, ni un vote à une assemblée telle

que l'ONU ou le Conseil de sécurité. Par conséquent, nous avons là affaire à deux ordres et la détermination populaire, si impressionnante qu'elle soit, ne peut pas, parce qu'elle lui est hétérogène, mordre sur ce que l'on appelle la souveraineté en droit.

De ce point de vue-là, je ne suis pas sûr que je souscrirais sans aucune nuance, sans réserve, à ce qu'a dit Jean Baudrillard sur les deux guerres-clones, concernant la guerre du Golfe et cette guerre-ci qui s'annonce et qui n'aurait pas davantage lieu que la précédente. Quant à cet avoir lieu de la guerre, je ne veux pas abuser d'un pathos facile, mais tout en comprenant bien, je crois, ce que veut dire Jean Baudrillard dans sa proposition provocante selon laquelle la guerre n'a pas eu lieu et la guerre à venir n'aura pas lieu, tout en comprenant bien ce qu'il veut dire par là, je résiste à cette proposition. Pas seulement au nom de ce que j'appelle le *pathos* mais, premièrement, parce que les signes que ces guerres ont eu lieu, comme le 11-septembre, ce sont d'abord les *morts indéniables*, les milliers de morts, et encore les milliers et milliers de malades, non seulement du côté des populations irakiennes mais du côté même des soldats qui se sont engagés dans la guerre du Golfe. Donc j'aurai toujours du mal à dire simplement que cette guerre n'a pas eu lieu.

Qu'elle n'ait pas eu lieu *comme guerre*, c'est autre chose. Parce qu'effectivement, là, nous avons affaire au concept de guerre dont je dirai un mot tout à l'heure. Je crois en effet qu'en tant que guerre, ça n'a pas eu lieu; quelque chose a eu lieu que l'on n'a plus le droit d'appeler guerre, tout comme ce qui aura lieu ou aurait

lieu demain, en Irak, n'aurait pas lieu comme guerre. Ce qui me paraît appeler des réflexions sémantiques. Mais là où j'hésite à voir entre ces deux « guerres » un rapport de simple répétition du type clonage (reproduction clonique en quelque sorte), c'est que nous sommes en train de traverser – on peut s'en plaindre ou s'en réjouir – une révolution du droit international. À propos de cette révolution, je crois que précisément si ce qui se passe aujourd'hui, ou demain, est, comme le disait justement Baudrillard, un événement de substitution, ce n'est pas parce que c'est un événement fantoche mais parce que cet événement est en train de dissimuler sous son imagerie, et dans sa cruauté, ses morts, etc., de dissimuler ce qui se passe peut-être de plus effectif aujourd'hui, c'est-à-dire, à la fois au Conseil de sécurité et entre les États-Unis et l'Europe, des ruptures, des nouveautés absolument inouïes, dont il faudra parler.

Je crois que ce qui se passe au Conseil de sécurité aujourd'hui, ou ce qui risque de se passer demain, ce qui se passe en Europe aujourd'hui et ce qui risque de s'y passer demain, ce qui se passe à l'OTAN aujourd'hui et ce qui risque de se passer demain marquent une mutation, dont les conséquences sont difficiles à mesurer aujourd'hui, et qui me paraissent l'enjeu, un des enjeux principaux de l'éventualité de la guerre contre l'Irak. Jamais on n'a vu cela au Conseil de sécurité. Dans cette institution étrange, dont René Major a dit tout à l'heure, comme je l'avais fait moi-même, que quelle que soit son utilité elle rassemblait, en tant qu'institution créée après la deuxième Guerre mondiale, les vainqueurs de la guerre mondiale armés tout puissants,

et armés de cette arme de destruction massive dont on s'inquiète tellement aujourd'hui, à savoir l'arme nucléaire, des vainqueurs munis d'un droit de veto : c'est dire que ce Conseil de sécurité était en effet le souverain absolu dans la logique du droit international. Et, bien qu'aujourd'hui, parmi les alliés traditionnels qui siègent au Conseil de sécurité, il y ait au moins virtuellement la rupture que nous savons, c'est-à-dire la menace d'un droit de veto, une majorité, mettons France-Chine-Russie, contre les États-Unis, c'est-à-dire contre l'hyper puissance mondiale déterminée à faire la guerre, ça c'est une nouveauté considérable. Je ne sais pas quel en est l'avenir, mais c'est une nouveauté considérable. Qu'entre l'Europe, à travers ses tâtonnements et son devenir, son élargissement hasardeux etc., qu'entre l'Europe et les États-Unis se produise l'affrontement en cours, c'est une nouveauté considérable. Et je crois que la question irakienne peut en effet, si grave qu'elle soit en elle-même et je vais y revenir, dissimuler que l'enjeu, le tournant est là : le tournant est dans le droit international, dans la structure du Conseil de sécurité. Je suppose qu'un jour, mais je ne sais pas si ça prendra des générations ou non, cette institution internationale changera de nature et de structure, de constitution. Personnellement je crois que c'est une bonne chose qu'il y ait l'ONU et même le Conseil de sécurité, mais je pense également que la façon dont ces institutions fonctionnent, leur impuissance, l'incapacité où elles sont d'appliquer le droit qu'elles disent, en quelque sorte, l'absence de force autonome au service de ces institutions internationales,

comme l'absence de force autonome au service de l'Europe en train de se faire, tout cela constitue évidemment une carence dont il me semble que la crise actuelle, ou plutôt le séisme actuel, devra, à une échéance que l'on ne peut pas prévoir, changer quelque chose.

Alors, si je crois que les deux guerres, celle qui a eu lieu, la guerre du Golfe, et celle qui n'a pas encore eu lieu et qui peut avoir lieu demain, ne sont pas la même, c'est pour plusieurs raisons.

D'abord parce qu'il y avait du point de vue du droit international, ce sur quoi je voudrais insister encore, une différence fondamentale : la bonne conscience de ceux qui représentaient le droit international en 1991 était assurée par le fait que l'Irak avait violé une souveraineté, celle du Koweït. Le cas était clair et distinct, il y avait eu une violation patente du droit international : aucun problème. D'ailleurs tout le monde avait suivi : la France, l'ONU, le Conseil de sécurité avaient suivi comme un seul homme. Aujourd'hui rien de tel : l'Irak n'est pas en train de violer le droit international, n'a pas en fait, de façon avérée, violé le droit international. D'où toutes les questions qui se posent aujourd'hui à l'ONU et au Conseil de sécurité.

Et d'autre part, pour parler encore de guerre, la différence, c'est qu'avant la guerre du Golfe, *il n'y avait pas la guerre*. Avant la guerre de demain, *il y a déjà la guerre*. Car il ne faut pas oublier que la guerre est en cours, que le territoire irakien est occupé dans une partie nord, que les inspecteurs et les avions sillonnent le territoire aérien et terrestre de l'Irak, que des bombardements ont lieu tous les jours en Irak.

Ne pas oublier cette chose extraordinaire qu'est du point de vue de la souveraineté la présence permanente d'inspecteurs qui, autorisés par les instances les plus hautes du droit international, ont le droit d'inspecter partout, de se promener en Irak comme chez eux ! Tout cela naturellement peut être interprété comme une guerre en cours. Quel autre pays accepterait que des inspecteurs aidés d'avions aient le droit de se rendre où ils le veulent, de prétendre interroger qui ils veulent sur le territoire ? Tout cela, on l'oublie. Je ne dis pas cela, il va de soi – je préfère prendre des précautions pour que des gens pressés ne se précipitent pas pour faire de moi un partisan de Saddam Hussein, je pense que les choses sont claires –, quel pays accepterait cette déviation, et cet abandon de souveraineté ?

Toutes les allégations selon lesquelles non seulement l'Irak disposerait d'armes de destruction massive manquent de fondement : pour le nucléaire, il est avéré que ce n'est pas le cas ; pour le biologique et le bactériologique, n'importe quel pays peut en disposer sans que personne n'aille inspecter, ni fouiller. Et, d'autre part, l'allégation selon laquelle entre l'Irak et la figure majeure du terrorisme dit international, Al Qaïda, il y aurait une collusion est quelque chose de non seulement improbable mais qui, si on en suivait la logique, conduirait à attaquer non pas l'Irak, mais le Pakistan, c'est évident : les liens, l'installation des bases d'Al Qaïda au Pakistan sont avérées, le Pakistan dispose de l'arme nucléaire. Pourquoi par conséquent s'en prendre à l'Irak, plutôt qu'au Pakistan, du point de vue de la logique et de l'argumentaire de Washington ? Cela ne

tient pas une seconde. Donc l'enjeu est évidemment ailleurs, comme chacun le sait.

Et alors je crois que, puisque les concepts d'avoir lieu, d'événement, de virtualité, d'actualité, sont des concepts très opératoires, très utiles dans ce dont nous débattons ici, on peut donner deux noms à ce qui dans ce champ géopolitique, historico-politique, ne se laisse pas virtualiser. Il y a *la mort*, la souffrance, qu'il s'agisse de la mort des victimes irakiennes, des soldats qui continuent à souffrir des effets de quelque chose du type du nucléaire – on le sait très bien, il y en a aux États-Unis, il y en a en France –, que ce soient les victimes du 11-septembre : la mort ne se laisse pas virtualiser. Et puis il y a *le pétrole*, c'est-à-dire la territorialisation. Le pétrole, ça ne se virtualise pas. On peut virtualiser, on peut faire des guerres virtuelles, tout se passe dans les médias, à la télévision, etc., où les médias ont le rôle que nous savons, mais il y a quelque chose qui ne se laisse pas virtualiser, qui est lié à un territoire de façon indéplaçable, et c'est le pétrole. Et c'est là que la *réalité non virtuelle* de la guerre, si elle a lieu, aura lieu. C'est là qu'elle a lieu déjà, et c'est là qu'elle aura lieu encore si elle a lieu.

Je dis les choses un peu dans le désordre, parce qu'on est tombés d'accord qu'on improvisait ; j'improvise... – Il est évident que toutes les manifestations qui ont eu lieu ces six derniers jours, l'opposition européenne et surtout germano-française à l'emballement américain, la fermeté du président français, tout cela peut réjouir certains d'entre nous ; personnellement, je me réjouis, même si je ne suis pas plus chiraquien que saddam-hussénien, je trouve que c'est bien. Mais

nous ne devons pas non plus nous donner trop bonne conscience, parce que nous savons aussi que cette opposition à l'initiative américaine telle qu'elle se prépare, de longue date, de très longue date – je voudrais si j'en ai le temps revenir sur la scansion du 11-septembre dans cette histoire-là –, l'opposition à l'initiative américaine se fait au nom du droit international. Il faut rappeler ces évidences, ces axiomes des Nations Unies et du Conseil de sécurité. Les Nations Unies depuis leur institution ont condamné toute guerre, toute agression sauf dans les cas dits de légitime défense. Légitime défense. Il faut noter qu'après le 11-septembre, l'ONU, à une écrasante majorité, a accordé le droit aux États-Unis de faire tout ce qui leur semblerait approprié pour se défendre contre de nouvelles attaques de ce type-là. Par conséquent, les États-Unis avaient un blanc-seing des Nations Unies pour se protéger, voire contre-attaquer pour se protéger de toute agression terroriste, du terrorisme dit international. Donc l'opposition française et européenne, française et allemande, puis russe et chinoise, se fait au nom du droit international, de l'ONU, qui interdit tout acte de guerre qui ne se déclare pas sous l'autorité et avec l'accord des Nations Unies et du Conseil de sécurité. Tant que le Conseil de sécurité n'en a pas décidé ainsi, tant qu'il n'y a pas une résolution autorisant les États-Unis et leurs alliés à entrer en guerre, aucune action unilatérale ne sera légitime. Donc, principe de droit, bonne conscience juridique, indéniablement justifiée. Mais, ne nous leurrions pas, il y a aussi derrière cette conscience juridique, cette allégation juridique, des intérêts stratégiques, pétroliers

(la France a des intérêts pétroliers en Irak), sans compter tout le passé – et cela, ce serait un long chapitre dans lequel je ne m'engagerai pas –, tout le passé français, allemand, américain, anglais, etc., de soutien à Saddam Hussein, de formation du pouvoir de Saddam Hussein – non seulement la formation de son pouvoir qui n'aurait pas pu se constituer sans le soutien pendant des décennies des pays que je viens de nommer, mais de l'armement de Saddam Hussein, comme chacun le sait. Je le rappelle ici : une évidence triviale, son armement, y compris, l'armement nucléaire, pour lequel la France n'est pas pour rien, l'armement biologique et bactériologique pour lesquels les États-Unis ne sont pas pour rien, tout cela fait qu'actuellement, nous avons derrière la façade du débat juridique devant les plus hautes instances du droit international des conflits d'intérêts qui, d'un côté ont une allure plus rassurante pour le droit, de l'autre une allure plus menaçante pour le droit.

Et puisque nous devons nous référer justement – René Major a ainsi ouvert la séance – aux pulsions d'agression, aux intérêts qui viennent toujours travailler les forces, nous retrouvons ici une autre force qui vient à la fois représenter, gérer, apaiser les conflits de forces : le droit. Le droit ne rompt pas avec la force. D'abord parce qu'il appartient au concept de droit, dans sa tradition européenne la plus canonique, la plus ancienne, de disposer de la force : il n'y a pas de droit sans force. Kant démontre cela très bien : un droit sans force n'est pas un droit ; il n'y a pas entre la force et le droit de rupture. Et actuellement sous les débats de droit se cachent des conflits d'intérêts de toutes sortes.

Naturellement comme Freud le dit plus d'une fois, ce qu'il appelait la culture, la civilisation, ça consiste non pas à mettre fin aux pulsions destructrices, aux pulsions cruelles, mais à en adoucir ou à en différer le déchaînement. Le droit n'est qu'une manière d'adoucir la violence. Il existe un mot en allemand, *die Gewalt*, qui veut dire à la fois la force, la violence, et aussi le droit, l'autorité du droit : la *Gewalt* juridique n'est qu'une figure d'une *Gewalt* pré-juridique. Il faut donc aménager le droit et ce qui est intéressant dans la crise actuelle, c'est qu'elle devra conduire à plus ou moins longue échéance à une transformation profonde des structures du droit international. Le droit international dans l'avenir – hypothèse – ne fera qu'organiser des rapports de forces dans un contexte donné, compte tenu des forces et des souverainetés en jeu.

Quant à *l'auto-immunité*, c'est un... j'allais dire un concept... en tout cas un schéma, dont je sens de plus en plus la nécessité. On pourrait l'appliquer ici à tous les exemples, qu'il s'agisse des suicides, des opérations suicides en Israël, aussi bien du côté de ceux qu'on appelle les «terroristes», qui vont se faire sauter avec une bombe, que du côté israélien où il y a autant, à mon avis, de pulsions suicidaires. En tout cas l'auto-immunité, on la trouve du côté des *suicides* comme tels, on la trouve aussi bien par exemple aux États-Unis du côté de la transformation de la démocratie. Les États-Unis sont en train de «défendre la démocratie», c'est cela le discours, ils sont une grande démocratie. Personne d'ailleurs ne peut sérieusement nier que les États-Unis soient une grande démocratie. Quelles que soient

mes réserves, mes objections, mon hostilité à la politique de Bush ou à bien des institutions américaines, je ne voudrais pas dénier que les États-Unis restent une démocratie incomparable aux régimes auxquels ils prétendent s'attaquer. Il ne faut pas oublier, quelle que soit notre hostilité à l'administration Bush, que l'on peut aux États-Unis encore manifester, s'opposer à la guerre, sous des formes où il n'est pas possible de le faire en Irak ou dans d'autres pays analogues ; cela, ne l'oublions jamais ! Et puis Bush est président élu dans des conditions d'ailleurs extrêmement problématiques, et on peut se demander ce qui se serait passé si Gore avait été élu. Je n'ai pas d'hypothèse sûre à ce sujet. En tout cas Bush est encore là pour un an ou deux, et puis on est déjà en campagne électorale. Donc n'oublions pas cela ! C'est comme pour Israël : quelles que soient mes réserves profondes et radicales à l'égard de la politique israélienne, je ne peux pas ne pas reconnaître qu'il y a des formalités démocratiques dans ce pays qu'on ne trouve pas dans beaucoup de pays voisins. Alors ce qui se passe actuellement du point de vue de l'auto-immunité, c'est que l'administration Bush est en train, *au nom de la démocratie qu'il prétend défendre*, de menacer, comme cela a rarement été le cas, la vie démocratique aux États-Unis. Cela ne se sait pas en France, mais actuellement je connais bien des Américains qui considèrent que la période qui s'ouvre aux États-Unis est pire ou risque d'être pire que le maccarthysme. Et je pourrais vous donner des exemples de ces phénomènes-là où la liberté de parole, la liberté d'opinion commencent à être sérieusement menacées, sans

parler des gens emprisonnés sans procès, sans avocat. Beaucoup d'indices laissent penser que la vie démocratique aux États-Unis est menacée, à cause justement de l'état de guerre dans lequel l'administration Bush l'a installée. Ceci, c'est de l'auto-immunité, n'est-ce pas : on dénie la démocratie au nom de la démocratie.

Alors deux mots encore sur la guerre et le terrorisme : je crois que ces mots-là sont désormais à bannir ou à ne prendre qu'avec les pincettes des guillemets.

La *guerre* d'abord. Je me réfère ici à ce que l'on appelle le concept de guerre, un concept défini dans une tradition de droit européen impliquant la souveraineté d'un État déclarant la guerre à un autre État. Là où une agression ne passe pas par une déclaration de guerre d'un État souverain à un État souverain, il n'y a pas de guerre. Et de ce point de vue-là, la guerre du Golfe n'était pas une guerre. Et ce qui s'annonce maintenant ne sera pas une guerre. Et naturellement ce que la gesticulation de Bush tend à accréditer, c'est que, comme il n'y a plus d'ennemi qui ait une forme étatique, comme les terroristes à l'instar d'Al Qaïda ne sont pas des États – même si on cherche quels sont les États qui les hébergent, qui les soutiennent –, il s'agit d'identifier un État, c'est-à-dire une entité politique nommée ou surnommée État, à savoir l'Irak, contre lequel on va partir en guerre. Et aux États-Unis, le mot de guerre, évidemment – j'en suis témoin pour avoir passé quelques semaines aux États-Unis il y a un an – c'est toujours la guerre, *war, war*, la guerre, d'avoir affaire à un État là où il n'y a plus d'État. Et l'angoisse qui étreint la conscience ou l'inconscient de l'Occident,

à commencer par les États-Unis, c'est que justement il n'est même plus possible de *faire la guerre*, il n'y a plus d'État ennemi, on ne sait plus à *qui* on a affaire et *qui* on attaque.

Et cette angoisse est du même type que celle qui a étreint non seulement les Américains mais le monde entier, et même les ennemis des États-Unis, le 11-septembre. Ce n'est pas le fait qu'il y ait eu 3 500 ou 4 000 personnes mortes – d'abord c'est arrivé souvent, et ça arrive encore bien souvent dans le monde sans que ça émeuve tellement. Ce qui a traumatisé, comme on dit, et rempli d'angoisse les Américains et le monde entier, c'est-à-dire tous ceux qui, amis ou ennemis des États-Unis, considèrent les États-Unis comme le garant et le gardien d'un certain ordre mondial, comme la puissance sécurisante, c'est que le 11-septembre annonçait la possibilité pour demain – et le traumatisme ici vient de l'avenir – d'autres agressions encore bien pires qui viendraient sous une forme nucléaire, biologique ou bactériologique menacer l'État américain lui-même. Comme je l'ai écrit ici ou là, dès après le 11-septembre, le Congrès américain a pris des mesures pour qu'à aucun moment ne se trouvent réunis dans le même bâtiment – là aussi, plus question de virtualité, la territorialité ici est irréductible, la territorialité *actuelle* – ne se trouvent réunis dans le même espace le président, le vice-président et le Congrès, c'est-à-dire tout l'appareil d'État des États-Unis, afin qu'une attaque ne vienne pas détruire d'un coup le président, le vice-président et le Congrès. De sorte que si le Président est assassiné – cela arrive plus souvent dans ce pays qu'ailleurs –,

un vice-président puisse prendre sa place. Donc la peur *réelle*, l'angoisse *réelle* tenaient à la possibilité, rendue manifeste par le 11-septembre, d'attentats bien pires, de menaces bien pires qui rendraient manifeste la vulnérabilité de l'État américain en tant que tel. Si on avait dit aux Américains: «Voilà, vous avez perdu 4 000 personnes, elles sont mortes, c'est bien triste, mais cela ne recommencera plus maintenant c'est fini, c'est la dernière fois, on est blindés...», je vous assure qu'au bout de quinze jours le deuil aurait été fait et on aurait déjà reconstruit les tours... Ce qui rend le deuil impossible et l'angoisse durable, c'est la possibilité non seulement que ça recommence, mais que ce soit encore pire demain. Le concept de guerre n'a plus lieu. Dans ce sens, je suis d'accord avec Baudrillard, la guerre n'a pas lieu, la guerre n'aura plus jamais lieu d'une certaine manière; c'est fini, les guerres entre États. En ce sens, oui, la guerre n'a pas lieu ou n'aura pas eu lieu.

Quant au *terrorisme*, c'est un problème connexe. Ce qu'on a appelé terrorisme depuis toujours, depuis la Terreur française en tout cas – car le mot vient de la Terreur révolutionnaire française –, c'est d'abord pour une part, le terrorisme *noble*. C'est la Résistance française, la Résistance algérienne, c'est le terrorisme de *libération*, en vue de la restauration, de la libération d'un État. Ce terrorisme est lié à une lutte pour l'État, en vue de la sauvegarde ou de la constitution d'État. Ainsi le terrorisme palestinien est évidemment orienté vers l'institution ou la reconnaissance d'un État, comme le terrorisme israélien était aussi, avec la violence que l'on sait, orienté vers l'institution de l'État israélien.

Ce terrorisme était toujours lié à la question de l'État ; Carl Schmitt l'appelait la guerre des partisans. Ce terrorisme s'expliquait toujours comme guerre des partisans, de résistants, et il était toujours lié à la figure de l'État. Ce qui se passe aujourd'hui, ce sont d'autres formes de terrorisme, avec l'apparition de violences qui ne sont pas des actes de guerre, qui ne sont pas des actes de terrorisme et qui ne sont même pas des conflits. La distinction que fait Kant entre guerre et conflit, c'est qu'une guerre est un affrontement entre deux États sans arbitre, sans tiers, alors que le conflit est toujours un antagonisme, un affrontement pour lequel un arbitrage juridique est possible. Aujourd'hui, il n'y a ni guerre, ni terrorisme, ni conflit : il faut inventer de nouvelles catégories (ce qui ne veut pas dire que notre problème est un problème spéculatif) parce qu'on a affaire à des choses qui se passent, à des événements *réels* et non virtuels, qui délogent en quelque sorte les concepts et donc les habitudes, les images, le sens, la sémantique auxquels nous avons recours et derrière lesquels nous nous protégeons. Donc ces questions ne sont pas tellement des questions de vocabulaire : il faut savoir que lorsqu'un homme politique dit « guerre » ou « terrorisme », ou bien il ne sait pas de quoi il parle, ou bien il veut nous faire croire quelque chose qui n'est pas vrai.

Jean Badrillard — Je reprends, pour répondre indirectement à Jacques Derrida, à partir du terrorisme. Le terrorisme n'est pas une idéologie, je suis d'accord, mais c'est une stratégie. Ce n'est pas seulement un moyen d'action, cela crée toute une situation

mondiale, avec une forme de vision des choses. En tout cas cela crée une situation irréversible qui est bien autre chose qu'une instrumentalisation de la violence. Cela crée une situation de terrorisme dont on sait qu'elle est aujourd'hui partagée de façon complice par les États. Si bien que *la terreur*, qui est quand même le noyau du terrorisme, est de part et d'autre indécidable en termes d'idéologie, en termes de morale ou de philosophie aussi. Mais par contre on peut constater qu'en termes de stratégie elle crée une situation originale. Si en termes de stratégie de guerre, de contrôle mondial, de sécurité, etc., la puissance mondiale a d'ores et déjà gagné la guerre – je ne parle pas des États-Unis –, par contre sur le plan symbolique et dans les répercussions de tout ça, il me semble que c'est le terrorisme qui a gagné. Symboliquement pour l'instant c'est lui qui l'emporte, et ceci pour beaucoup de raisons. Justement parce qu'il crée une situation.

Si on reprend l'attentat du 11-septembre, qu'est-ce qu'on voit? D'un seul coup tous les pouvoirs sont coalisés dans une seule apparition. Cela démontre d'une certaine façon que tous les pouvoirs – démocratiques, totalitaires, libéraux, fascistes – se retrouvent tous du même côté, du côté du manche, bien entendu, au regard de l'ordre mondial, au regard de l'ordre en général, Et cela éclaire violemment – c'est presque d'une ironie féroce aussi – une vérité potentielle et le droit en prend un coup. Tous les pouvoirs ainsi coalisés, c'est le principe même de légitimité et de représentation qui est mis à mal, et on se retrouve devant une situation de *fin de la souveraineté*, puisque les pouvoirs sont *tous* d'un côté. Aujourd'hui on

voit que toutes les populations, à la limite, sont contre la guerre mais qu'elle aura lieu quand même parce que tous les pouvoirs, par toutes les manipulations actuelles, se retrouveront du côté de l'ordre mondial. Parce que le pouvoir a une définition, il est du côté de l'ordre, et il est aujourd'hui du côté de l'ordre sans légitimité propre, sans souveraineté. Pourquoi? Parce qu'il n'est plus à proprement parler un pouvoir de représentation; pour avoir une souveraineté, il faut avoir une représentation, il faut une volonté, une opinion publique peut-être aussi, et puis une délégation de souveraineté, afin qu'existe un droit. Or aujourd'hui, c'est le terrorisme qui a créé cette situation, de dissension, de déhiscence totale, entre les pouvoirs et les populations. L'exemple le plus terrible est bien le théâtre de Moscou¹: là, le pouvoir ne fait plus de partage entre les otages et les terroristes. C'est à peu près comme la vache folle: on abat le troupeau par principe de précaution. C'est la même chose: on met en acte en quelque sorte le syndrome de Stockholm, c'est-à-dire cette espèce de complicité entre le terroriste et l'otage. Cette complicité que cherche le terrorisme dans son action, eh bien, c'est le pouvoir qui l'exerce directement et il exécute tout le monde. Aujourd'hui, on est dans cet état-là. Dans ce sens-là, René Major a raison, c'est une sorte de guerre civile planétaire. Bon, ce concept de guerre civile est peut-être aussi à remettre un peu dans le tiroir, mais enfin c'est quand même cela: la scission passe cette fois entre les pouvoirs et

1. Lors de la prise d'otages par les Tchétchènes en 2002 dans un théâtre de Moscou, 129 personnes ont trouvé la mort suite à l'intervention des Forces spéciales russes.

leur population, et ça crée une situation planétaire qui est tout à fait nouvelle.

Et personnellement j'aurai beaucoup moins d'illusions que Jacques Derrida sur la possibilité de voir surgir une nouvelle puissance universelle, universaliste, à travers une forme de prise de conscience, des manifestations, etc., sur l'idée que ceci arriverait peut-être quand même à remettre en place une autre forme de droit, et une autre forme de pouvoir, de raison politique, etc.; j'ai beaucoup moins d'illusions là-dessus. D'ailleurs j'ai entendu Françoise Gaillard parler de cela, et elle disait fort justement que cette extraordinaire manifestation mondiale, on pouvait lui faire crédit et y voir un espoir fou, mais qu'on pouvait aussi y voir aussi un symptôme très inquiétant, de scission, de dissidence même des populations par rapport aux pouvoirs, c'est-à-dire le symptôme d'une sacrée crise de cette démocratie. Mais je crois que ça va beaucoup plus loin, c'est-à-dire que cette coalition de tous les pouvoirs est leur perte même de souveraineté; si bien que l'on se retrouve, comme vous l'avez bien expliqué d'ailleurs, avec un pouvoir absolu, dégagé du principe de légitimité, et libre de s'exercer à l'état pur, où on retourne pratiquement à l'état naturel, comme chez Hobbes, avant que l'État ne se constitue, avant que la souveraineté de quelque chose arrive. *La situation est terroriste*, quoi qu'on veuille. Il me semble qu'aujourd'hui d'une certaine façon, Ben Laden a gagné; il a mis le monde entier dans un *désordre mondial*: l'ordre mondial actuellement est mis en échec et il a créé les conditions pour que l'on ne puisse plus restituer un ordre en termes de droit.

Autre chose est en jeu. Ce qui est en jeu, je crois que c'est beaucoup plus un ordre symbolique, et ce n'est plus en termes de rapports de forces ou de droit que les choses vont se régler ou se dérégler – d'ailleurs, dérégées, elles l'étaient déjà. Je crois que l'acte terroriste du 11-septembre 2001, *c'est le premier à opérer un véritable processus de mondialisation*; pas la mondialisation des marchés, des finances, etc., mais la *mondialisation de la puissance*, de la domination. C'est le seul à avoir fait *la preuve* de cette mondialisation de la domination. À présent, nous sommes dans une situation beaucoup plus radicale de développement d'un affrontement, d'un antagonisme entre deux blocs, les puissances mondiales et les singularités. Ces singularités peuvent être terroristes mais pas seulement. Et il y a là un affrontement où les valeurs universelles, universalistes et celles du droit, me semblent avoir bien peu de chances de se concrétiser.

Jacques Derrida — Quelques remarques dispersées. D'abord pour revenir assez loin en arrière dans notre échange, je dois dire que je n'ai pas très bien compris ce que pouvait signifier la dissymétrie évoquée par Jean Baudrillard tout à fait au début, entre l'Occident qui donnait tout à qui ne pouvait pas rendre et cette pulsion de restitution se traduisant justement par le terrorisme qui permettait à la dialectique du maître et de l'esclave d'avoir lieu. Je ne sais pas très bien ce que l'Occident a *donné* à tous les peuples. J'ai bien dit les peuples et pas les États dans lesquels se recrute ce qu'on appelle d'un mot *périmé* – j'y reviens dans un instant – le « terrorisme ». Il est assez indéniable, pour des raisons

historiques dont l'analyse prendrait beaucoup de temps, que les populations, disons du Moyen-Orient arabo-musulman pour simplifier beaucoup, sont dans un état économique de pauvreté et de marginalisation – pour d'autres populations c'est pire que cela – qui ne peut pas être sans rapport avec le déchaînement du terrorisme. C'est le cas des Palestiniens, c'est le cas d'une grosse partie de la population irakienne et de beaucoup de populations du Moyen-Orient. Que les richesses pétrolières soient là, c'est incontestable mais elles ne sont pas la propriété ni le bénéfice de populations qui sont largement marginalisées ou exploitées par cette guerre, cette autre guerre qui est celle du marché mondial, de la mondialisation. Je crois qu'ici il faut prendre en compte, sans économisme, cette guerre économique qui est une guerre permanente et dans laquelle nous connaissons les vainqueurs et les vaincus.

Deuxième remarque : la question du « zéro mort ». Il est vrai que c'est un motif, un slogan quasiment, un mot d'ordre américain. Mais il me semble avoir perçu que pour la guerre qui vient, qui s'annonce en tout cas, les Américains dans leur discours le plus explicite ont accepté et déjà anticipé – il n'y aura pas zéro mort – une guerre coûteuse en vies, une guerre relativement longue, une guerre qui prendrait des formes qui ne seraient pas propres du tout, comme on pouvait prétendre que le serait ou qu'a été la guerre du Golfe. Et par conséquent je crois que, là, il y a eu un changement dans l'idéologie américaine : maintenant on va payer le prix de nos GI, cela coûtera des vies et ça passe dans les discours, la rhétorique politicienne actuelle.

J'ai aussi relevé tout à l'heure, avant de passer aux questions de droit international qui me tiennent ici à cœur, j'ai relevé le mot « virus », s'agissant de processus auto-immunitaire. Eh bien le virus est une chose très intéressante en ceci que le virus n'est ni un microbe, ni un vivant, ni un mort. Le virus n'est ni mort ni vivant, n'est-ce pas, c'est une force de perturbation d'un système d'information, de systèmes génétiques, de systèmes biologiques qui à l'origine n'est ni du type vivant ni du type mort. Je pense qu'une psychanalyse des processus auto-immunitaires devrait prendre en compte la causalité de type viral, là où ce qui vient menacer ce n'est ni du vivant ni du mort, où l'on n'a plus à parler dans le langage du vivant ou du mort.

Maintenant j'en viens à la question du droit international. Je dirais que je suis sans illusion sur ce point comme sur beaucoup d'autres et sans le moindre optimisme. Au contraire. Néanmoins je crois que je dirais, comme Kant l'a fait à un moment donné, que même si toutes les manifestations qui se produisent au nom du droit, au nom du bien, au nom de la vertu, au nom du progrès, échouent, comme elles ont échoué d'une certaine manière lors de la Révolution française au moment de la Terreur – Kant le reconnaissait, le terrorisme pour lui c'était quelque chose, la Terreur était pour lui le signe que la Révolution française avait échoué –, c'est quand même un signe. Même là où ça échoue de manière désespérante, Kant disait que le fait que l'on *a tenté de* est un signe à la fois prometteur, commémorateur, et que ce signe est un événement. Je dirais de façon analogue que le fait, tout à fait inouï

malgré tout et je le dis sans illusion, que les États-Unis, avant de déclencher la guerre à laquelle ils se préparent, à laquelle ils nous préparent depuis des mois et des mois, manifestent le besoin d'être approuvés, légitimés, cautionnés par une instance du droit international, est un signe incontestable. C'est un événement incontestable. En un autre temps les États-Unis auraient déclenché leur guerre sans demander l'avis de personne (comme ils l'ont fait quelques fois). Auparavant on déclarait des guerres. On n'avait pas besoin de l'autorisation de l'ONU ou du Conseil de sécurité pour déclencher une guerre. Aujourd'hui on en a besoin, même si au bout du compte on agit de façon unilatérale. Il y aura eu un temps de délibération, de conflits, d'oppositions, de discorde à l'intérieur de l'enceinte de l'ONU et du Conseil de sécurité. Et ça, je crois, c'est un événement irrécusable qui annonce, et je le dis sans illusion, que les choses changeront. Ça prendra le temps que ça prendra mais les choses ne pourront pas rester là où elles en sont. Cela annonce qu'un jour il faudra changer l'ordre mondial, il faudra changer la structure des décisions internationales du Conseil de sécurité, de l'ONU, il faudra les perfectionner. Il y a une perfectibilité, là, incontestablement. Et par conséquent ça prendra le temps qu'il faudra mais je crois que ce que nous vivons maintenant ne pourra pas être effacé. Les tensions qui existent actuellement entre l'Europe et les États-Unis, entre le monde et les États-Unis, entre la quasi-totalité du monde et entre les membres permanents du Conseil de sécurité – comme vous le savez il y a des membres permanents dont la France, les États-Unis, la Russie,

la Chine et l'Angleterre et puis il y a des membres non permanents comme l'Allemagne – ne pourront être effacées. Qu'il y ait un conflit structurel et à mon avis durable entre les membres permanents du Conseil de sécurité est le signe que les choses devront changer, ne serait-ce que par la leçon que devra en tirer l'Europe. Cela aura des effets qui s'inscriront dans l'Histoire. Malgré mon manque d'illusion sur le fait que l'Europe cherchera à se constituer plus vite et autrement, et à se doter des moyens de son droit, tout cela est malgré tout considérable. Et sans me faire d'illusion sur le fait que le droit n'est jamais pur et qu'il représentera un nouvel état des forces : un nouvel état des forces est en train de s'installer sur la planète et la question irakienne en est au moins un signe indéniable. Quant à ce droit international, ce qui à mon avis devra changer, ne pourra pas ne pas changer, c'est que dans la structure de ses concepts, dans sa constitution, dans sa charte, dans sa rhétorique, ce droit international a été dans une large mesure tributaire d'une histoire du droit européen, de ses concepts de souveraineté, d'Etat-nation, de guerre, de terrorisme, etc., et comme je l'ai suggéré tout à l'heure, ces concepts appelleront une refonte, et cette refonte est en cours.

Je me rappelle avoir assisté à la télévision, aux États-Unis, à un débat de l'ONU, présidé par Kofi Annan – c'était peu après le 11-septembre – et l'ONU était en train de voter une résolution condamnant le terrorisme international. Il y avait eu auparavant je ne sais combien de résolutions analogues. Le terrorisme international avait été condamné par des résolutions

des Nations Unies un grand nombre de fois au cours des vingt dernières années. Et Kofi Annan tenait un discours pour expliquer pourquoi c'était « très mal » le terrorisme international, pourquoi il fallait de nouveau le condamner, et il a eu l'honnêteté de rappeler qu'au cours des débats précédents tel ou tel représentant de tel ou tel pays (je ne me rappelle plus lequel) avait demandé sans l'obtenir un éclaircissement sur le concept de terrorisme international. Qu'est-ce que c'est que le terrorisme international? Qu'est-ce que c'est que le terrorisme? Et Kofi Annan reconnaissait avec beaucoup d'honnêteté qu'il ne savait pas ce que c'était, qu'on ne pouvait pas définir cela. D'abord parce qu'il y avait du terrorisme d'État et dans chaque situation où l'on accuse des terroristes de terrorisme, sans aucune exception ils commencent à vous dire, non sans légitimité, qu'ils répondent par leur terrorisme individuel à un terrorisme d'État. C'est le cas en Israël bien sûr, mais Ben Laden dira la même chose, et partout on dira la même chose : il y a un terrorisme d'État. Quand Chomsky, dans de nombreux livres, notamment celui qui s'appelle *Rogue States*¹, accuse les États-Unis de se conduire comme l'État voyou champion, il marque que la plupart des opérations des États-Unis (dont on parle peu) sont des opérations de terrorisme d'État, dont certaines sont beaucoup plus graves, avec l'arithmétique des morts, que le 11-septembre (au Soudan ou ailleurs). Par conséquent devant l'ambiguïté ou la

1. En français: *La loi du plus fort: mise au pas des États voyous*, collectif avec Ramsey Clark, Edward W. Said. Paris, Le serpent à plumes, 2002. Voir aussi 11-9: *autopsie des terrorismes*, chez le même éditeur en 2001

confusion qui affecte le concept de terrorisme, une instance comme les Nations Unies doit avouer qu'elle ne sait pas de quoi elle parle.

Cela n'a pas empêché qu'après ces discussions on vote à nouveau, à l'unanimité je crois, une résolution condamnant le terrorisme international. Pourquoi ? Parce que tous les États représentés démocratiquement («démocratiquement», ça veut dire qu'à l'ONU – la démocratie est un concept onusien n'est-ce pas – dans la charte de l'ONU, la référence à la démocratie est explicite, alors que tous les pays représentés à l'ONU ne sont pas des démocraties), tous les États qui étaient représentés à l'ONU, évidemment en tant qu'États, ne peuvent pas ne pas condamner le terrorisme ! Ils ont tous condamné le terrorisme international sans savoir très bien ce que ça voulait dire. Alors je crois que ça changera, ça devra changer, je le dis sans illusion, mais aussi avec la quasi-certitude que ça ne peut pas durer. Je ne sais pas le temps que ça prendra, mais il est évident que le Conseil de sécurité ne va pas sortir indemne de ce qui est en train de se passer. D'ailleurs comme vous l'avez remarqué dans toutes les rhétoriques des échanges diplomatiques aujourd'hui, on a affaire au débat suivant : du côté américain et de leurs alliés, le côté anglais par exemple, on dit : «Attention, ce qui se passe maintenant est en train de discréditer l'ONU.» Ce qu'il faut sauver c'est l'ONU. L'ONU ne va pas sortir intacte. Le Conseil de sécurité est en train de se discréditer à cause de ces débats ; inversement on voit la logique chiraquienne : «C'est au nom de la loi, du Conseil de sécurité, de l'autorité et de la légitimité

de cette instance que nous devons soumettre une décision de déclenchement des hostilités, de déclenchement d'une agression, à l'approbation du Conseil de sécurité.» Par conséquent, l'enjeu aujourd'hui de part et d'autre, c'est le Conseil de sécurité, ce que va devenir le Conseil de sécurité, au sortir de cette crise. Et ce que va devenir par conséquent l'ONU, le Conseil de sécurité étant l'instance souveraine et efficace – relativement efficace – de l'ONU.

Une dernière remarque en écho, ou pour résumer, avec ce que disait Jean Baudrillard à propos de Ben Laden qui a gagné, qui aurait gagné. Peut-être. En effet ce qui s'est passé là a incontestablement fait apparaître, a révélé un désordre mondial. Je ne dis pas « déclenché » parce que Ben Laden est un symptôme. Ce n'est pas une cause, c'est un symptôme. Il a accéléré un chaos, un désordre mondial, c'est incontestable. Mais que la question irakienne d'aujourd'hui soit la conséquence du 11-septembre, je crois que c'est plus une question qu'une certitude. Je me demande si, au cas où le 11-septembre n'aurait pas eu lieu... On ne sait pas si, Gore ayant été élu, il y aurait eu le 11-septembre? Est-ce que toutes les tensions dont on sait maintenant qu'elles ont préparé le 11-septembre n'auraient pas existé? Il y eut des négociations secrètes en Europe au sujet de l'Afghanistan, au sujet du pétrole, des *pipelines*, toutes sortes de choses qui ont préparé le 11-septembre. On le sait maintenant. Donc on ne sait pas si ça devait avoir lieu ou non. Mais, hypothèse, si ça n'avait pas eu lieu et si Bush avait néanmoins été élu malgré toutes les irrégularités que nous savons, il est très probable que la

question irakienne se serait posée de toute façon, selon la stratégie au long cours, non seulement des États-Unis, mais du groupe pétrolier qui constitue l'équipe de Bush, qui constitue le pouvoir américain, et du point de vue des stratèges qui règlent leur stratégie sur ce calcul pétrolier qui peut sinon se justifier – pas au sens du droit – du moins se comprendre : les États-Unis auront de plus en plus besoin de pétrole, de contrôler leur pétrole. Ils savent que dans sept ou huit ans la Chine aura atteint un niveau de développement économique tel qu'elle aura aussi besoin d'apport considérable de pétrole et qu'elle aura tendance à se tourner elle aussi du côté du Moyen-Orient. Tous ces calculs stratégiques peuvent non pas se justifier mais s'expliquer. Eh bien ce que je veux suggérer ici c'est que de toute façon la question irakienne que nous vivons en ce moment se serait posée même s'il n'y avait pas eu le 11-septembre. Et tout ce qui se passe depuis la guerre du Golfe avec les inspections *et cætera*, tout cela est un processus relativement indépendant du 11-septembre et entre l'Irak et Ben Laden il n'y a pas le rapport que Bush aujourd'hui voudrait faire accréditer. Donc, je crois que même sans Ben Laden, il y aurait un problème irakien aujourd'hui, lié au pétrole, lié à l'ordre politique du Moyen-Orient, lié à la question israélo-palestinienne bien entendu. À ce sujet on sait déjà qu'aujourd'hui – cela a été révélé il y a déjà deux ou trois jours – dans le nord de l'Irak, sur le territoire irakien, opèrent des troupes américaines et israéliennes, les Israéliens ne portant pas d'uniforme militaire, portant un uniforme américain ou pas d'uniforme du tout. Par conséquent tout cela forme

un contexte qui ne date pas du 11-septembre et qui aurait imposé ses conséquences de toute façon. Peut-être y aurait-il eu des différences, la rhétorique aurait été autre, Bush n'aurait peut-être pas pu faire passer le visage de Ben Laden derrière celui de Saddam Hussein (cela, ce sont des choses relativement secondaires) mais je ne crois pas que l'on aurait fait l'économie de la question irakienne s'il n'y avait pas eu le 11-septembre.

Jean Baudrillard — Là je ne suis vraiment pas d'accord avec cette tentative de faire l'économie de l'événement. Ce n'est pas faire l'économie de la guerre, c'est faire l'économie de l'événement. Le 11-septembre aurait pu ne pas exister, et bien sûr qu'il y aurait eu toutes ces questions géopolitiques, économiques, tout cela, et l'histoire aurait suivi son cours, et d'ailleurs elle va le reprendre son cours, bien entendu, mais...

Jacques Derrida — ... Je ne dis pas cela pour minimiser le 11-septembre...

Jean Baudrillard — Si, si cela le minimise considérablement bien entendu. Parce que cet événement-là crée quelque chose de tout à fait nouveau et l'enjeu n'est pas du tout le même. Il peut se passer encore bien des choses au niveau de l'exploitation et cela créera des conflits, etc., mais ceux-là, on les connaît, ils sont traditionnels, ils sont conventionnels, ils peuvent continuer. Quelque chose d'autre a eu lieu et là on peut reprendre à partir de ce que vous disiez sur le *donner*: «Je ne vois pas ce qu'on a donné.» La question

symbolique est importante. Le don, ce n'est évidemment pas de donner généreusement, gratuitement, de manière altruiste quelque chose. Le don dans la règle symbolique, c'est *un défi*. Et il appelle le contre-don qui éventuellement établit une relation. S'il n'y a pas eu de contre-don possible, on est dans une situation violente et déséquilibrée. Le don évidemment, n'est jamais, jamais le don gratuit, avec le sens qu'il a pris dans notre système de valeurs. D'ailleurs vous l'avez très bien dit. C'est un défi, et il doit être relevé. Et seul cet événement-là du 11-septembre a relevé le défi, parce que pour tout le reste... Bon, il y aura de la violence, il y aura des morts... mais pour la situation symbolique du défi, le contre-défi n'a eu lieu qu'à travers cet événement-là, parce que tout le reste ne constitue pas une réponse à cette submersion du monde par notre culture, notre puissance occidentale, et tout ce que l'on voudra bien déverser sur eux. Non, ils sont eux en position de recevoir, même si c'est pour les exploiter, les aliéner, etc. et nous de *prendre*. Et les aliénés, les dépossédés, les victimes, c'est ceux à qui on prend, jusqu'à cette parole terrible de la Bible : « Celui qui n'a rien on le lui prendra » ; et là vraiment on est au cœur de la chose.

Tout autre est le fonctionnement d'une règle symbolique, d'une réversibilité symbolique, très loin de notre système naïf, de notre vision naïve de celui qui a le pouvoir, de celui qui le prend une fois pour toutes. Cela veut dire que celui qui a le pouvoir, c'est celui qui peut *donner*, et donner *sans contrepartie*. Et cette règle-là qui joue, et qui a toujours joué bien sûr en faveur de la puissance mondiale, elle a été brisée symboliquement

et de manière unique. C'est ce qui fait que, là, quelque chose a fait événement. Tout le reste c'est tout ce que vous voudrez en termes de violence, de rapports de forces, etc., mais ce n'est pas l'événement au sens fort. Je maintiens effectivement la singularité absolue de cet événement, sinon je ne comprends rien à l'espèce de démesure des rétorsions et des représailles, à cette espèce de prévention universelle aujourd'hui de n'importe quelle force adverse. Il y a quelque chose de plus que des intérêts économiques... bien sûr, le pétrole... Non, le pouvoir a été défié au cœur même et il y répond par une fuite en avant dans le pouvoir lui-même, c'est-à-dire au-delà de lui-même, au-delà de sa propre fin, et d'ailleurs peut-être court-il le risque de sa propre fin dans cette histoire.

Jacques Derrida — Non justement je ne voulais ni secondariser ni minimiser le 11-septembre – encore que comme je le disais tout à l'heure ce ne fut pas si imprévisible que ça – mais je voulais simplement penser qu'il y a une dissociation possible entre la séquence du 11-septembre et sa suite afghane disons, et puis la séquence irakienne. Je crois que la séquence irakienne a une relative indépendance et d'ailleurs, en termes de défi cette fois, pour reprendre votre mot, le défi irakien est en marche *depuis longtemps*, depuis toujours, en tout cas depuis la guerre du Golfe. Il est en marche avec ces histoires d'inspection, d'échecs d'inspection. Il y a un défi ici qui n'est pas le défi du 11-septembre. Donc ce que je suggérais, c'est qu'il y avait une relative dissociation entre les deux séquences et que, sans le

11-septembre, la guerre – je n'ose plus dire la guerre –, l'agression contre l'Irak aurait été préparée, en tout cas souhaitée, et peut-être d'ailleurs entreprise (on verra demain) par les États-Unis de toute façon.

ACTUALISATION

(2003-2014)

René Major

Dans les jours qui suivirent notre débat, l'invasion de l'Irak devait bien avoir lieu. Ne parvenant pas à arracher le consentement de l'ONU et du Conseil de sécurité, en dépit de mises en scènes plus surréelles les unes que les autres, le président américain, flanqué des premiers ministres anglais et espagnol, n'hésita pas à déclencher sa puissance de feu sur un pays qui devait s'avérer pratiquement sans défense. Aux milliers de morts civils devaient s'ajouter les effets à retardement des bombes à fragmentation et les pénuries de toutes sortes dans la vie quotidienne des Irakiens (manque d'eau, d'électricité, etc.) puis un climat d'insurrection contre l'envahisseur devenu l'occupant, doublé d'une guerre civile et religieuse entre chiïtes et sunnites. Chaque jour devait connaître son lot d'attentats meurtriers attribués, selon le point de vue de l'occupant ou de l'occupé, à des «terroristes» ou à des «résistants». La chronique quotidienne de ce désastre annoncé confirmait ce qui était en cause dans notre débat. Une situation nouvelle d'affrontement se développait entre deux blocs : l'un, celui de puissances mondiales organisées ou en voie d'organisation sous l'hégémonie de la superpuissance ; de l'autre, des singularités ou des groupes insaisissables, dispersés, disséminés. Lorsque ces derniers usent de ce qu'on appelle «la terreur», ils trouvent la complicité implicite d'une autre terreur,

la terreur d'État. Cette dernière ne va pas sans une privation des libertés. Celle qui était déjà manifeste aux États-Unis en 2003 ne faisait que s'accroître dans des proportions à peine imaginables pour un pays qui se veut démocratique. Sous couvert d'instaurer la démocratie en Irak (mais quelle démocratie?), ils minaient les fondements de la leur. Cette nouvelle crise de la démocratie devait connaître ses répercussions dans d'autres pays : de façon plus marquée ici ou là, comme en Russie par exemple avec les répressions sanglantes et la privation de la liberté de presse, mais aussi de manière plus insidieuse mais non moins évidente dans un pays comme la France, qui ne cessait de multiplier les mesures de surveillance, de contrôle et de punition au nom de la sécurité, au nom « *du sain, du sauf, de l'indemne* », quitte à stériliser ce qui est du ressort de la vie elle-même.

Que « le 11-septembre » ait marqué une date dans ce nouvel affrontement de terreurs qui paraît désormais sans fin, est incontestable. Mais doit-il être considéré pour autant comme un « événement » au sens fort de « ce qui se réalise avant d'être possible », devenant après coup le prétexte à la raison invoquée pour une « guerre de prévention » qui fut elle-même, on le sait aujourd'hui, longuement prévue, anticipée, programmée ? Le nouveau désordre mondial, face à l'empire de l'ordre, fut aussi prévu et programmé, mais avec moins d'assurance et de certitude car il ne pouvait qu'user de la ruse en se servant de la force de l'adversaire, de ses propres avions, de sa technique, de son savoir-faire. Que la « guerre

préventive» risque de se déployer ailleurs, partout où la menace peut être supposée, pérennise la «*prévention rétroactive du 11-septembre*» comme une mesure visant à effacer, à abolir cet «événement». Elle demeure néanmoins prospective de tout autre «11-septembre» à venir, en maintient le souvenir présent et, dans la mesure où la peur devient omniprésente et ubiquitaire, les mesures de surveillance et de répression créent les conditions d'une «guerre civile planétaire».

J'aurais aimé reprendre ce débat aujourd'hui avec Jean Baudrillard et Jacques Derrida, le poursuivre avec l'examen des bouleversements qui surviennent dans le monde arabe avec l'insurrection des peuples soumis depuis trente ou quarante ans à des régimes d'oppression, régimes avec lesquels nos «démocraties néo-libérales» n'ont cessé d'entretenir des rapports économiques (vente d'armes, installations d'entreprises) dans des conditions qui, si elles invoquent des nécessités d'un «réalisme politique», n'impliquent pas moins une complaisance qui avoisine le cautionnement. J'aurais aimé prolonger la discussion avec eux mais, peu de temps après ce 19 février 2003, devaient se manifester les premiers symptômes de la maladie qui allait emporter Jacques Derrida en 2004, puis ceux qui mirent fin aux jours de Jean Baudrillard en 2007. En écrivant les lignes qui suivent, je poursuis ici le dialogue que j'ai eu le bonheur d'entretenir avec chacun d'eux au cours des dernières décennies, en les appelant encore de leur nom, comme il m'arrive si souvent de le faire en mon for intérieur, tout en sachant que je devrai assumer

seul cette fois la responsabilité des réponses que je leur prête dans une suite de leurs analyses accordée à la lecture de ce qui nous arrive aujourd'hui.

On se souvient de la tourmente qui s'est emparée de l'Europe en 2005 lorsqu'il s'est agi de faire adopter le traité qui établissait une constitution pour l'Europe. Les pays de l'Union qui osèrent soumettre son adoption à une approbation du peuple par la voie d'un référendum, durent tous, à une exception près, se voir opposer un refus. Cet écart creusé entre les pouvoirs en place et l'opinion publique, qui signait une véritable crise de la représentation politique et de sa légitimité, devait être artificiellement surmonté par la suite dans ces mêmes pays par l'adoption par leur parlement de la constitution qui avait été refusée par le peuple. Seule l'Espagne avait réussi à traverser l'épreuve du référendum. Les circonstances étaient favorables à une telle issue, en raison précisément du faible écart entre le pouvoir nouvellement élu et la population ; cette population qui avait manifesté massivement contre la décision de l'ancien président Aznar de se ranger aux côtés du président Bush venait de voir son nouveau président du gouvernement, Zapatero, s'empresser d'annoncer le prochain retrait des troupes espagnoles engagées dans l'occupation de l'Irak. Le président du Conseil des ministres en Italie, Berlusconi, rangé aux côtés de Bush, ne s'est pas risqué au référendum. Il a fait approuver la constitution par son parlement. Dans cette histoire de constitution, la ligne de partage ne recouvre pas le clivage gauche/droite. Elle passe par la séparation d'un côté de ceux qui

sont du côté des pouvoirs, alternativement de gauche et de droite, et de l'autre côté de ceux, hommes politiques ou simples citoyens, qui voient constamment leurs aspirations et leurs rêves échouer sur le roc de ces pouvoirs.

Si nous revenons à 2003, force est de constater que, malgré l'opposition appuyée de la France et de l'Allemagne (et pour le Conseil de sécurité : de la France, de la Chine et de la Russie) à l'intervention américaine en Irak, les pays réfractaires auront pu se retrouver du côté de l'ordre mondial, celui d'une société néo-libérale, autoritaire et arrogante – comme s'il n'y en avait pas d'autre possible – qui s'évertue à faire disparaître la classe moyenne, en France comme en Amérique, classe dont on sait la part qu'elle prendra dans la révolte tunisienne. En tout cas, la Constitution européenne fera dépendre désormais toute éventuelle politique de sécurité et de défense commune – pour une part tout au moins – du feu vert des États-Unis, via le traité de l'Atlantique nord (l'OTAN), et des forces statutairement commandées par un général américain sous les ordres de Washington. Il est spécifié dans la Constitution que la politique de l'Union doit être compatible avec la politique de sécurité et de défense arrêtée dans le cadre de l'OTAN. On peut se demander ce qu'aurait été la position de l'Union européenne au moment où il était débattu du droit d'intervenir en Irak, ce qu'aurait pu dire son ministre des Affaires étrangères quand on sait que, sur les vingt-cinq États qui la composaient alors, neuf d'entre eux étaient hostiles à l'invasion anglo-américaine mais seize lui étaient favorables. Si l'on pense aux millions de

personnes qui ont manifesté dans nos capitales contre cette guerre, contre leurs gouvernements qui s'étaient rangés du côté des États-Unis, cette immense opinion publique, largement médiatisée, montrait à quel point elle peut être en contradiction avec les pouvoirs en place, à quel point elle peut ne pas se sentir représentée par ceux à qui elle délègue ce qu'on appelle en démocratie le pouvoir souverain du peuple. Si les gouvernants élus ne sont pas, en droit, engagés par leur opinion publique (sauf, tout de même, lorsque cette opinion s'exprime par voie référendaire), si leur souveraineté demeure, en droit, inentamée même par la plus vive contestation du peuple, il n'en demeure pas moins que ce conflit des souverainetés ouvre, de fait, la voie à l'insurrection.

Dans ce qui nous est arrivé depuis 2003 – les faits majeurs et souvent surprenants, même s'ils étaient en quelque manière prévisibles, qui auront marqué l'histoire de ce début de siècle –, il importe de retenir certaines lignes de force mises en avant par Baudrillard et par Derrida dans leurs analyses qui en éclairent la survenue. Il est certain que depuis la fin de la Guerre froide un ordre mondial s'est mis en place qui a pu paraître ne plus avoir à se confronter à quelque alternative que ce soit, au point où même un régime communiste comme celui de la Chine pouvait emboîter le pas à une économie de marché, devenir la deuxième, voire bientôt la première puissance mondiale, sans être entravée, pour l'instant du moins, par cette contradiction interne. Le refoulement d'une culture universelle des différences par ce que nous appelons la mondialisation ou la globalisation

ne peut conduire, selon Baudrillard, qu'à l'insurrection ou à la dérive des singularités ; deux défis auxquels se trouve confrontée la violence des États qui sont impliqués dans une course effrénée à la production et à la consommation, à l'efficacité technique et, par voie de conséquence, à l'équivalence de tous les échanges. Mais cette violence qui tend à détruire nos immunités singulières fait sourdement appel à la restauration de nos défenses car, sans elles, sans l'adversité qu'elles constituent pour le système qui les attaque, c'est le système lui-même qui détruit ses propres défenses et se voit atteint de maladie auto-immune.

Ce schéma de l'auto-immunité, auquel Derrida aura accordé de plus en plus d'importance dans son œuvre, pouvait rendre compte du fait que, face à la dérive des singularités dans ce qu'on persiste à appeler le terrorisme, les démocraties se voient en train de ruiner les libertés dont elles se prétendent garantes. L'auto-immunité ne permet pas moins de comprendre que, dans la crise de l'économie mondiale depuis 2007, les banques qui avaient abondé dans les *subprimes* pour accentuer la consommation, et celles qui rachetaient les crédits à hauts risques, mettaient en péril leur propre immunité. Au point où elles durent avoir recours, par l'intermédiaire de l'État, à la *mise en commun* des économies des citoyens pour les soulager, ne fût-ce que temporairement, du mal auto-immun dont elles étaient atteintes¹. J'utilise à dessein ce terme de « mise

1. Je me permets de renvoyer, pour plus de développements à ce sujet, à mon récent ouvrage *Au cœur de l'économie, l'inconscient*, Paris, Galilée, 2014.

en commun » pour sa référence au communisme que le capitalisme aura tant décrié et auquel il ne se prive pas de recourir, fût-ce de la manière la plus retorse.

Si le système immunitaire nous protège des ennemis qu'il peut repérer et que son excès de défense le met lui-même en danger, il n'en est pas moins guetté par des menaces plus invisibles que sont les cataclysmes naturels. Celui qui a atteint la centrale nucléaire de Fukushima au Japon, troisième puissance mondiale, et aura affolé tous les pays dotés de l'énergie que dispensent de tels réacteurs, témoigne de quelque ironie de l'histoire. La catastrophe de Tchernobyl, que celle de Fukushima n'a cessé de rappeler, avait porté en 1986 l'un des derniers coups à l'empire soviétique et fait croire au triomphe définitif de l'économie de marché sur le système communiste. La même menace, si elle n'en est pas pour autant une condamnation – pas plus que pour le communisme – aura atteint en 2011 le système capitaliste, son hypertechnicité et l'assurance qu'il pouvait détenir d'être la seule voie du progrès. En témoigne une large protestation qui s'élève dans le monde contre l'utilisation de l'énergie nucléaire.

Les dirigeants de plusieurs pays du monde arabe auront pu croire en leur souveraineté absolue, à l'invulnérabilité aussi du pouvoir qu'elle leur conférait et qui leur permettait, pour certains, d'utiliser les ressources de leur pays à leur enrichissement personnel tout en maintenant la majorité de la population dans un état de dénuement et de servitude. À ce défi constant du

pouvoir, auquel se seront pliées nos démocraties au nom d'une *real politik*, aura répondu en l'année 2011, et d'abord en Tunisie, ce que Baudrillard aurait sans doute qualifié d'*événement* ou de *contre-défi* dans l'insurrection des singularités qui aura pu se donner une figure collective. Ce qui aura fait violence pour le pouvoir en place fut moins une violence réelle que symbolique, mais suffisamment déterminée pour que ni le pouvoir ni l'armée ne puissent en avoir raison. Si l'on envisage la question selon le schéma de l'auto-immunité, le pouvoir se voulant absolu n'aura pas su reconnaître sa divisibilité, envisager sa partition sans laquelle il mine lui-même ses propres défenses. Restait à savoir, tout comme en Égypte, ce que le peuple et les nouveaux pouvoirs sauraient faire du pluripartisme et de la démocratie. Si la Tunisie, en raison sans doute de la formation de sa classe moyenne, paraît avoir aujourd'hui surmonté les troubles post-révolutionnaires, il en est autrement de l'Égypte qui, en portant au pouvoir un chef islamiste et son refus du pluripartisme, aura posé les conditions d'un retour de l'armée comme classe dirigeante.

Le cas de la Libye est différent. Ayant pris l'allure d'une guerre civile ou d'une guerre entre partisans de Kadhafi et insurgés, il aura conduit les Nations unies et le Conseil de sécurité à adopter, bien tardivement il est vrai, une résolution « *autorisant les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils et les zones peuplées par les civils sous la menace d'attaques par les forces du colonel Kadhafi, y compris Benghazi, tout en excluant une force étrangère d'occupation sous*

quelque forme que ce soit [...]». Étant donné l'insistance de Derrida au cours de notre débat sur les questions de droit international et sur les nécessaires transformations à venir de l'ONU et du Conseil de sécurité, même s'il n'entretenait guère d'illusions à ce sujet et s'il pensait surtout qu'il faudrait du temps, on aura pu entrevoir en 2011, sous réserve des suites qui seraient données à cette décision, l'amorce d'un fonctionnement onusien différent constitué par ce précédent, mais on sait aujourd'hui qu'il fournira à la Russie l'un des prétextes pour s'opposer à une intervention en faveur de la protection des civils en Syrie.

Les graves dissensions intervenues au sein de l'ONU et du Conseil de sécurité concernant l'intervention des États-Unis en Irak avaient largement contribué à discréditer l'institution chargée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale de régler les conflits internationaux et d'éviter une nouvelle guerre. Conscient de ce discrédit, le secrétaire de l'ONU à l'époque, Kofi Annan, n'aura cessé de juger illégale la décision unilatérale des États-Unis d'intervenir en Irak après l'opposition de la France, de la Russie et de la Chine disposant d'un droit de veto. Ce qui lui aura valu non seulement les remontrances des États-Unis mais aussi la non-reconduction au poste qu'il occupait. Au cours de son mandat Kofi Annan avait préparé un exposé des réformes qu'il jugeait indispensables en s'y aventurant avec autant de prudence que de fermeté. Soutenu par Hubert Védrine, à l'époque où il était ministre des Affaires étrangères de la France, Kofi Annan avait proposé à l'assemblée

générale de substituer à la notion d'ingérence (droit ou devoir d'ingérence) celle de « *responsabilité de protéger* », dénuée de la connotation d'intervention au nom de la « civilisation » que garde la notion d'ingérence avec son relent d'histoire du passé colonial. La résolution concernant la Libye se gardait, explicitement tout au moins, de vouloir imposer la démocratie par la force comme se proposait l'intervention en Irak. Elle était prise justement au nom du principe de protéger et se fondait sur la demande de la Ligue arabe d'établir une zone d'exclusion aérienne pour éviter un crime contre l'humanité. Tirant la leçon de l'Irak, elle s'opposait à toute occupation de la Libye par une puissance étrangère. Le terme même de « guerre » était exclu de cette opération. L'actuel secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, n'a pas manqué de souligner ce que cette résolution du Conseil de sécurité avait de nouveau en la qualifiant d'« *historique* ». Mais il devait vite s'avérer que cette nouveauté aura fait long feu, sans compter que les pays intervenant sous commandement de l'OTAN auront à maints égards dépassé de loin leur mission. On ne peut écarter toute arrière-pensée de la part des pays qui ont approuvé la résolution tout comme de la part de ceux qui se sont abstenus. Derrière les motifs d'apparence noble dont on parle à haute voix, il y a ceux, comme le disait Freud, que l'on passe sous silence. Les États-Unis et l'Angleterre, notamment pour l'Irak, et la France pour la Tunisie, n'avaient-ils pas, aussi bien pour leur opinion publique qu'aux yeux du monde concerné, à corriger une précédente politique étrangère qui était pour le moins entachée de honte ? Qui

dira ce qui a fait s'abstenir la Chine et la Russie plutôt que d'user de leur droit de veto dès lors qu'elles étaient plutôt opposées à cette résolution ? Et que pouvait signifier la non-approbation de la résolution de la part du Brésil, de l'Allemagne et de l'Inde, trois pays aspirant à devenir des membres permanents du Conseil ? Face aux impasses auxquelles se trouvent confrontés l'ONU et le Conseil de sécurité aujourd'hui, on ne peut que déplorer qu'il n'y ait pas encore de véritable politique proprement européenne.

La démonstration n'en sera que trop évidente lorsqu'il s'agira de la Syrie. Alors que des manifestations pacifiques étaient réprimées dans le sang, par des arrestations et la torture, les États-Unis, la France et l'Angleterre auront multiplié verbalement les condamnations du régime de Bachar el-Assad, allant jusqu'à confier une mission à Kofi Annan pour l'obtention d'un cessez-le-feu. Une mission restée sans aucun effet. Malgré l'appel des forces de résistance au régime sanguinaire adressé aux Nations unies et au droit international en faveur tout au moins des zones d'exclusion aérienne et des couloirs humanitaires, et en dépit des 200 000 morts, en majorité des civils, et de plus de deux millions de réfugiés dans les pays voisins ou à l'intérieur du pays, le Peul syrien sera abandonné à son triste sort et à l'invasion de djihadistes et militants islamistes radicaux qui serviront de prétexte au régime pour dire que la Syrie est en proie à des « terroristes ». Nos pays occidentaux en viendront à ménager leur aide à l'Armée syrienne libre de crainte qu'elle ne serve

davantage les factions extrémistes. Le 21 août 2013, la communauté internationale était saisie de l'annonce de l'utilisation d'armes chimiques ayant entraîné la mort de plus d'un millier de personnes dans la banlieue de Damas. L'usage de l'armement chimique constituait même pour le président Obama « la ligne rouge » à ne pas franchir. Il s'était engagé à réagir fortement si ce devait être le cas. Convaincu de leur utilisation par le régime – qui détenait mille tonnes de gaz chimique – contre le peuple syrien en révolte, comme le furent le président français et le premier ministre anglais, le président américain se retranchera derrière le refus du Sénat pour ne pas intervenir. Cameron n'était pas suivi lui non plus par la majorité du parlement anglais et Hollande ne pouvait intervenir seul après la décision prise par Obama. Par la voix de Poutine, la Russie, qui avait toujours nié l'emploi d'armes chimiques ou l'attribuait aux rebelles, saisit alors l'opportunité, offerte par l'embarras de la diplomatie américaine, de proposer une résolution aux Nations unies qui engagerait la Syrie à signer la convention internationale qui engage les pays signataires à détruire l'arsenal chimique en leur possession. Malgré les massacres qui continuent d'être perpétrés en Syrie, la bonne conscience des Nations unies et du Conseil de sécurité sembla apaisée.

En cet été 2014, les médias nous transmettaient de moins en moins de nouvelles des atrocités qui se commettent en Syrie. D'autres malheurs occupaient l'actualité et les Nations unies. Il fallait décider de sanctions à imposer à la Russie en raison de son soutien aux

rebelles pro-russes en Ukraine tenus pour responsables de l'envoi d'un missile qui a détruit un avion de ligne avec ses 298 passagers et membres d'équipage. L'État islamiste en Irak et au Levant s'acheminait vers Bagdad dont l'incurie du gouvernement mis en place à la suite de l'invasion américaine de 2003 laissait présager le pire. Les gouvernements occidentaux rappelaient leurs ressortissants en Libye où des factions se livraient une lutte sans merci. Et après trois semaines de bombardement sur la bande de Gaza par le gouvernement israélien face aux tirs de roquettes du Hamas et plus de 1 500 morts palestiniens, dont une majorité des civils, et des milliers de sans-abri contre une perte de 45 soldats de Tsahal, les Nations unies demeuraient impuissantes à obtenir un cessez-le-feu, tout comme elles n'ont jamais pu faire respecter les rares décisions qu'elles réussirent à faire adopter. Encore moins à parvenir à imposer la coexistence de deux États. C'est l'occasion de rappeler deux points qui furent soulignés au cours de notre débat de 2003 et dont le spectre ne cesse d'actualiser sa présence de manière lancinante. L'un, par Baudrillard, est la réponse violente des singularités et des groupes à la globalisation uniforme des cultures et modes de vie, réponse évoquée comme la terreur par l'ordre dominant, qui risque d'évoluer vers une guerre civile mondiale. L'autre, par Derrida, qui faisait état d'un débat télévisé, peu après le 11-septembre 2001, où Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations unies, reconnaissait qu'on ne savait pas ce qu'était le terrorisme *« d'abord, parce qu'il y avait du terrorisme d'État, et, dans chaque situation où l'on accuse les terroristes de*

terrorisme, sans aucune exception ils commencent à vous dire, non sans légitimité, qu'ils répondent par leur terrorisme individuel à un terrorisme d'État». Derrida rappelait que « ce qu'on a appelé "terrorisme" depuis toujours, c'est le terrorisme noble. C'est la résistance française, la résistance algérienne, c'est le terrorisme de libération, en vue de la restauration, de la libération d'un État. Le terrorisme palestinien est évidemment orienté vers l'institution ou la reconnaissance d'un État, comme le terroriste israélien était aussi, avec la violence que l'on sait, orienté vers l'institution de l'État israélien ».

Mais on avait oublié que, depuis le démantèlement de l'Empire ottoman après la Première Guerre mondiale et le partage du Proche-Orient par les accords franco-britanniques de 1916, suivis de l'abolition du califat par Atatürk en 1924, une partie du monde arabe gardait en mémoire un sentiment d'humiliation venu de l'Occident. Ce sentiment était ravivé par la honte éprouvée devant la collusion de certains pays arabes avec des puissances capitalistico-financières dont les régimes dits démocratiques peuvent lui paraître en voie de décadence au regard de certaines exigences religieuses radicales de l'islamisme. L'été et l'automne 2014 devaient révéler au monde qu'un mouvement jihadiste, largement disséminé mais aussi centralisé et disposant de moyens financiers, technologiques et militaires importants, aspirait à la création d'un État islamique et d'un nouveau califat en terre irakienne et syrienne. Le noyau central de ce mouvement nommé Daech serait issu de la minorité sunnite de l'Irak qui n'a

cessé d'être massacrée à la suite de l'arrivée au pouvoir des chiites après l'invasion américaine de 2003. Ce qui devait émouvoir tout particulièrement nos gouvernements occidentaux c'est la présence d'au moins dix mille combattants au sein de Daech venus de nos pays, dont certains jeunes, qui ne sont pas nécessairement de familles musulmanes, ont pu vouloir d'abord venir en aide à l'armée libre de libération en Syrie, abandonnée par l'Occident et les Nations unies, avant de se retrouver embrigadés au sein de l'armée islamiste. Une « coalition antiterroriste » de plusieurs pays, voulant faire obstacle à cette prétention de créer un nouveau califat qui ne recule devant aucune cruauté pour parvenir à ses fins – un défi immoral, aurait dit Baudrillard, répondant à une mondialisation elle-même immorale –, se retrouve en position de soutien objectif à Bachar al-Assad responsable de plus de deux cent mille morts, en majorité sunnites, dont un tiers de victimes civiles. Les Nations unies se révèlent à ce jour encore impuissantes devant ce nouveau spectre qui hante les États-Nations.

Des secrétaires des Nations unies, tels que Kofi Annan et Boutros Boutros-Ghali, n'ont cessé de plaider en faveur d'une réforme de cette institution et du Conseil de sécurité. En vain. Pour y parvenir, il faudrait que les cinq membres permanents de ce Conseil renoncent au pouvoir que leur octroie leur droit de veto – privilège issu de la Seconde Guerre mondiale – et qu'une place soit faite aux organisations non gouvernementales dont l'importance n'a cessé de croître. Il faudrait qu'à la place des intérêts économiques, politiques, religieux de

chaque pays – et de leurs zones d’influence – tels qu’ils restent représentés au Conseil de sécurité, ses membres soient des «sages» indépendants des pays les plus riches, capables de résister à toute intimidation et épris du seul pouvoir de la justice afin que puisse s’instaurer ce que Freud, dans son dialogue avec Einstein, a appelé «*une dictature de la raison*». Ce qui n’est que l’autre nom d’un droit international digne de ce nom. Nous en sommes encore fort loin.

Novembre 2014

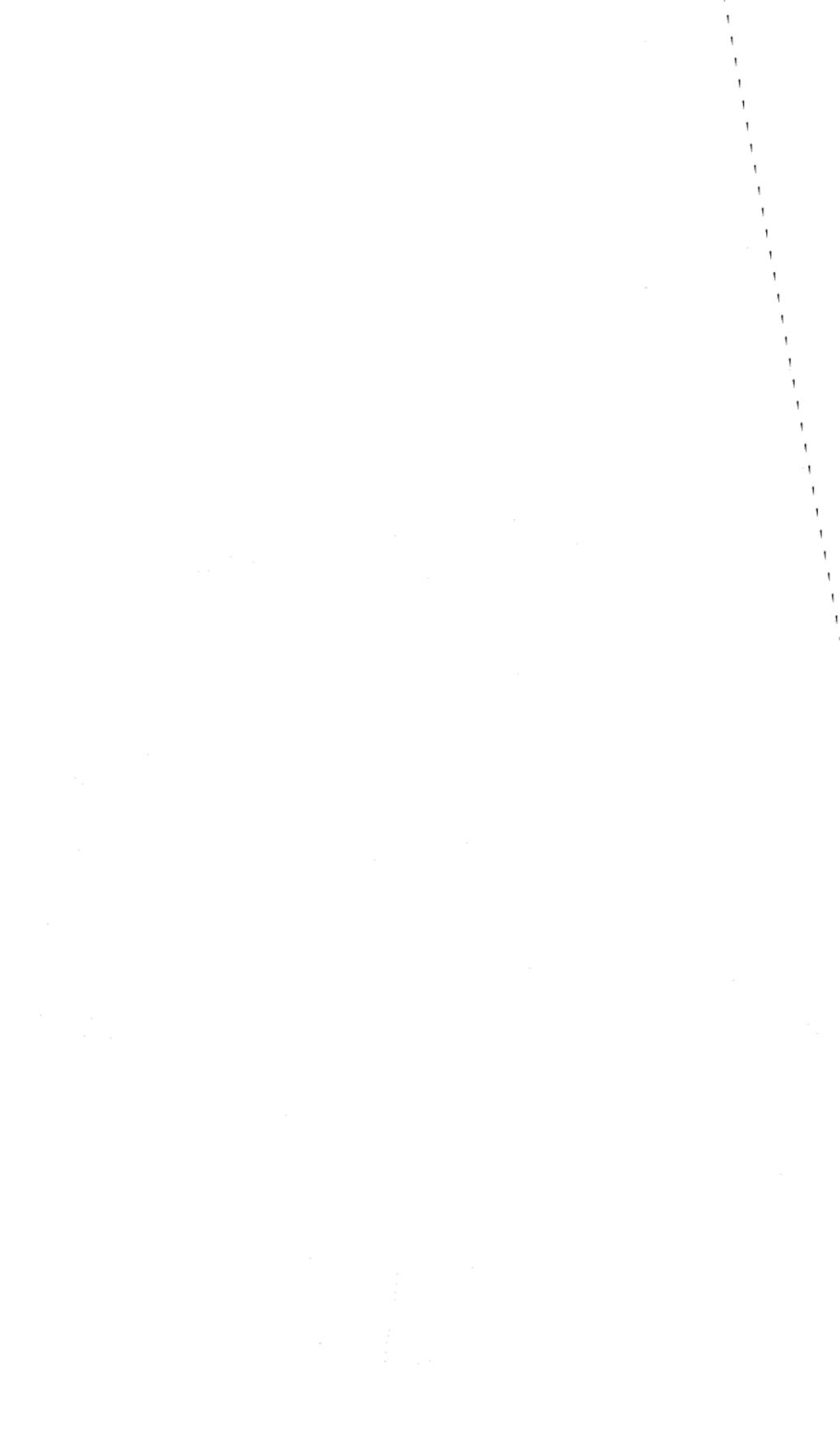
Bibliographie succincte

Jean Baudrillard, *Power Inferno. Requiem pour les Twin Towers. Hypothèses sur le terrorisme. La violence du mondial*, Paris, Galilée, 2002

Jacques Derrida, *Voyous*, Paris, Galilée, 2003

— *Le « concept » du 11-septembre*, Paris, Galilée, 2003
(première édition, en anglais : *Philosophy in a Time of Terror*, The University of Chicago Press, 2003)

René Major, *La Démocratie en cruauté*, Paris, Galilée, 2003



Notice éditoriale et remerciements

Nous adressons nos remerciements à Monsieur Chérif Khaznadar, directeur de la Maison des cultures du monde, qui a bien voulu accueillir ce débat le 19 février 2003 ; et à Madame Claire Hoguel, qui nous a assistés dans sa préparation. Une première transcription de sa forme improvisée a été effectuée par Corinne Daubigny. Elle a été minutieusement revue par Chantal Talagrand et Ginette Michaud. Nous remercions tout particulièrement Anne Dufourmentelle, à la persévérance de laquelle l'édition de ce livre doit beaucoup.

Jean Baudrillard et Jacques Derrida n'ont pas relu cette transcription mais ils ont donné leur accord pour une première publication en langue allemande dans Lettre international 63, EuropasKultur Zeitung, hiver 2003, sous le titre « Terror, Krieg, Recht », par Jean Baudrillard, Jacques Derrida et René Major et pour sa publication en français, dès qu'elle aurait été revue par nos soins. Ils furent consultés chaque fois qu'un doute pouvait subsister et la parution de cette controverse fut annoncée dans le Cahier de l'Herne consacré à Jacques Derrida (sous la direction de Marie-Louise Mallet et Ginette Michaud, éditions de l'Herne, 2004, p. 611).

Il avait été initialement prévu qu'Ignacio Ramonet, directeur du Monde diplomatique et auteur de Guerres du XXI^e siècle (Paris, Galilée, 2002), participe à ce débat mais il en aura été empêché. Alain Gresh, rédacteur en

chef et auteur de Israël, Palestine. Vérités sur un conflit (Paris, Fayard, 2002), avait accepté de le remplacer. Nous lui en sommes très reconnaissants. Pour des raisons d'unité de ce livre qui tiennent aux arguments échangés entre Jean Baudrillard et Jacques Derrida autour des rapports entre le 11-septembre 2001 et l'intervention américaine en Irak, il n'a pas paru judicieux à l'éditeur d'intégrer à cette discussion la question du conflit israélo-palestinien qui, bien que présente, méritait d'être traitée plus longuement quant à ses implications. On retrouvera néanmoins l'intervention d'Alain Gresh dans le DVD joint au livre.

TABLE

Présentation	7
<i>René Major</i>	
LA CONTROVERSE (2003)	15
<i>Jean Baudrillard - Jacques Derrida</i>	
Actualisation (2003-2014)	67
<i>René Major</i>	
<i>Bibliographie succincte</i>	87
<i>Notice éditoriale et remerciements</i>	89